C.I.R.

CATALOGUE DISQUES DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE

T 2137 - 665 - 8,00 F
3792137008000 06650

ISSN 0026-9433

hebdo le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°665 JEUDI 28 MAI 1987 8,00 F

SÉCURITÉ SOCIALE
MUTUALITÉ

La désunion syndicale entretient l'illusion

Photo Massimo De Blasio.

communiqués

• EVREUX

Une nouvelle liaison de la Fédération anarchiste est en création sur Evreux et sa région. Les personnes intéressées peuvent contacter les relations intérieures qui transmettront.

• SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

La liaison Saint-Médard-en-Jalles (près de Bordeaux) vous informe qu'une vente du « Monde libertaire » se tient tous les samedis matin, au marché de Saint-Médard-en-Jalles, de 10 h à 12 h.

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• LILLE

On peut contacter le groupe Benoît-Broutchoux 24 heures sur 24 en faisant le (16) 20.47.62.65 (répondeur téléphonique). « La Voix sans maître », émission du groupe, a lieu tous les vendredis de 21 h à 23 h sur Radio-Campus (99.6 MHz). Tél. du studio : 20.91.24.00.

Par ailleurs, le groupe assure des permanences et des ventes du « Monde libertaire » le mardi de 19 h à 21 h au Centre culturel libertaire ; le mercredi, de 12 h 30 à 13 h 30 à la fac de Lettres ; le vendredi, de 17 h 30 à 18 h 30, devant la gare ; et le dimanche de 11 h à 12 h 30 sur le marché de Wazemmes.

Le Centre culturel libertaire « Benoît-Broutchoux » a besoin de votre aide. Souscrire est plus que jamais nécessaire afin de permettre à l'anarchisme de s'ancrer durablement dans la réalité sociale et culturelle de la région Nord/Pas-de-Calais (chèques à l'ordre de « Cercle d'études sociales », C.C.P. n°7 806 13 M Lille, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille. Métro Fives).

débats

• CHELLES

Le groupe Sacco-Vanzetti organise samedi 30 mai, à 20 h 30, la projection du film « L'orchestre noir » ou « la plongée effarante dans les souterrains brûlants de l'extrême droite moderne ». Le film sera suivi d'un débat, animé par Gaetano Manfredonia, autour du thème : « Pratiques, moyens et idéologie de la droite fascisante ». Cette réunion-débat aura lieu au local du groupe, 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare S.N.C.F.).

• PARIS

Samedi 30 mai, de 16 h à 18 h, aura lieu la réunion de préparation du journal « La commune libertaire du XVIII^e^ », avec le groupe libertaire Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e^ (M° Blanche ou Abbesses).

• PARIS

Le groupe Louise-Michel organise le 12 juin, dans son local au 10, rue Robert-Planquette (M° Blanche), une conférence animée par Gaetano Manfredonia sur le sujet « Le retour d'une " certaine France " ». Cette conférence débutera à 20 h et sera précédée, dès 18 h, d'une vidéo et de l'indispensable buffet.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e^
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e^
Dépôt légal 44 149 — 1^er^ trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement ○ Chèque postal ○ Réabonnement ○ Chèque bancaire ○ Abonnement de soutien ○ Mandat-lettre ○
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et **4 F** en timbres poste

éditions

• ANGERS

Le n°11 d'« Alternative libertaire 49 », journal local édité par le groupe F.A. d'Angers, est paru. On peut se le procurer contre 2,20 F (en timbre) ou mieux s'abonner : quatre numéros, 25 F. Chèques à l'ordre de A.D.E.I.R., à envoyer au 8, rue Buffon, Angers.

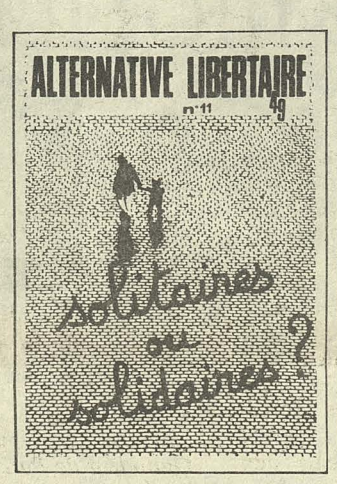

• BORDEAUX

Le groupe Durruti de Bordeaux, afin de protester contre la généralisation de la précarité, a réalisé une brochure : « Les S.I.V.P., une aubaine pour les patrons ». Cette brochure est disponible à l'adresse suivante : 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux, ou à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (au prix de 2 F l'unité, 7 F 50 les cinq exemplaires ou 15 F les 10 exemplaires).

Permanence du secrétariat aux relations intérieurs :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — **PAGE 3, Social :** Mutualité à Vincennes, Du côté de l'agit-prop syndicale, Sécu suite — **PAGE 4, Luttes :** L'antimilitarisme au quotidien, En bref, La rançon de la réussite, F.N.A.C. : il faut savoir terminer une grève — **PAGE 5 ET 6, Société :** Les dangers du S.I.D.A. en prison, Conditions carcérales — **PAGE 7 ET 8, Antimilitarisme :** Soutien à Eric Hébert — **PAGE 9 ET 10 :** Catalogue disques de la librairie du Monde libertaire — **PAGE 11, Arguments :** Du totalitarisme sans Etat — **PAGE 12, Dans le monde :** Kanaky, quelle solidarité avec les D.O.M.-T.O.M. ? — **PAGE 13, Informations internationales :** Etats-Unis, l'idéologie du pluralisme — **PAGE 14, Expressions :** Emeute à Brixton, Interview du groupe Conflict — **PAGE 15, Expressions :** Promenade dans le XIII^e^ arrondissement parisien, Exposition Steinlen, Programmes de Radio-Libertaire — **PAGE 16, Arguments :** Le traitement des ordures.

ON SOUSCRIT, ON S'ABONNE AU « MONDE LIBERTAIRE HEBDO »

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^er^ : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^er^ lundi du mois.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e^ : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e^ : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

BANLIEUE

• Seine-et-Marne

Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

• Yvelines

Liaison « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

• Hauts-de-Seine

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

• Val-d'Oise

Groupe « Kropotkine » : permanence tous les dimanches matin au marché Héloïse, à Argenteuil.

Groupe de Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHE-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR

Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffle, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupes « Durruti » et « Pépin-Cadavre » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

•LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 21 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille (répondeur téléphonique au (16) 20.47.62.65 ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à la faculté de Lettres ; les vendredis, de 17 h 30 à 18 h 30, devant la gare ; et les dimanches, de 11 h à 12 h 30, sur le marché de Wazemmes.

Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M° République). Adresse postale : groupe F.A., c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en Barœuil.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

• VAR

Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDÉE

Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3^e^ vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1^e^ et 3^e^ samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE » ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

SÉCURITÉ SOCIALE

La rue à la C.G.T. ?

« *EN 10 ans, les cotisations payées par les salariés : + 96%. Par les entreprises : + 6%* », disait le texte d'une pancarte brandie par une vétérante lors de la manifestation du 14 mai de la C.G.T. à Paris ! Je ne suis pas trop versé dans les chiffres, et ils sont dans ce cas peut-être un peu exagérés, mais globalement cela pose bien le problème.

Le rassemblement pour la défense de la Sécurité sociale

La Confédération générale du travail a choisi de protester quasi seule dans la rue, voulant garder le créneau pour elle toute seule, cela a déjà été dit. Ce qui fait l'objet de cet article est le rassemblement du 23 mai dernier pour la défense de la Sécurité sociale, qui a eu lieu à Paris à l'Hippodrome de Vincennes.

Le fait que la F.E.N., la C.F.D.T. et des sections F.O. du service public aient soutenu cette initiative de la Mutualité française a semblé à plus d'un observateur politique une sorte de renouvellement du « déploiement » des forces sociales du Premier Mai. La rue à la C.G.T., les rassemblements aux autres, est-ce la vraie lecture de la carte sociale ?

Les pages de publicité dans divers quotidiens, les tracts sous enveloppe distribués dans les boîtes aux lettres, tout cela montrait beaucoup de moyens financiers, mais où était la fibre militante ? Car les centrales syndicales, qui se sont ralliées à cette manifestation de la Mutualité sociale, n'ont pas manifesté, par un effort militant forcené, leur engagement pour le samedi 23 mai à l'Hippodrome de Vincennes...

Le silence de la presse

La presse quotidienne de samedi a été pratiquement muette pour annoncer l'événement (1), à part *Le Quotidien de Paris* qui a publié un large extrait d'une interview de René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), parue la veille dans le *Quotidien du médecin*.

Dans ses déclarations, Teulade conteste le « rapport des sages » et ses conclusions, et déclare préférer « *un élargissement de la contribution à l'ensemble des revenus salariaux ou non, contribution étendue aux plus-values boursières* ». Tout cela est intéressant à souligner mais ne comblera pas l'action syndicale, qui aurait contrebalancé le succès cégétiste du 14 mai. A moins que la C.F.D.T. et la F.E.N. n'aient définitivement abandonné la rue à la C.G.T., considérant les manifestations comme des séquelles du XIX^e^ siècle ?

A. PIERRE

(1) Citons le choix des quotitiens que j'ai feuilleté fébrilement : Libération, Le Monde, Le Matin *et* Le Quotidien de Paris.

Photo Massimo De Blasio.

Editorial

MICHEL NOIR serait-il, à lui tout seul, un anarchiste de tout poil et de toute nationalité ! On pourrait le croire, à entendre les cris d'orfraie qu'a suscité son article dans « le Monde ». Pour avoir osé condamner le Front national, pour avoir proféré des obscénités sur un fantôme de déontologie politique, le voilà mis au ban de son propre parti par une large fraction du R.P.R. Pasqua, pincé, pontifie sur le devoir des ministres de fermer leur gueule. Chirac prend clairement position... pour exiger que l'on n'en prenne plus. Le Pen, lui, a amplement de quoi pavoiser : de ses délires sur le S.I.D.A. aux passions qu'il déchaîne au R.P.R., il ne quitte plus le devant de l'actualité.

« La majorité est prise au piège du Front national », hulule à longueur de colonnes la presse bien pensante, qui semble avoir mis plus d'un an à déceler cette énorme évidence. Combien de décennies lui faudra-t-il pour s'apercevoir d'un piège un peu plus subtil, dans lequel tombe toute l'intelligentsia du pays ? Le Pen permet, pas sa seule présence, une sacrée dérive à droite de toute la société. Qu'un ministre R.P.R. fasse scandale en se démarquant de l'extrême droite est révélateur à cet égard.

Pour notre part, nous ne nous sentons aucune envie de congratuler Michel Noir pour son courage politique. Tout au plus apprécions-nous son sens de l'à propos : d'une part, ses déclarations tombent juste à point pour détourner l'attention du déficit du commerce extérieur. Sans doute vaut-il mieux passer pour un héros martyr que pour un incapable. D'autre part, il est grand temps pour les jeunes loups de la quarantaine de se constituer une identité politique. Le terrain de la lutte contre le Front national constitue simplement une occasion de se démarquer des vieilles barbes U.D.F.-R.P.R., pour entamer leur propre carrière politique.

Si le déficit du commerce extérieur atteint ce mois-ci de véritables records, les ventes d'armes n'en restent pas moins satisfaisantes. Les Américains en savent quelque chose, eux qui viennent de se ramasser, par erreur, un de nos Exocet à la gueule. Cet incident a donné lieu à des amabilités du plus haut comique, entre Etats bien élevés. « Oh, pardon », s'est exclamé l'Irak, après avoir dégommé — par erreur — vingt-trois marines américains. « Z'êtes cons ou quoi ? », a tonné tonton Reagan. « On a pas fait exprès... », ont pleurniché les Irakiens. Et l'oncle Sam, grognon mais magnanime, a passé la main. Qui osera prétendre que les militaires ne vivent pas dangereusement, susceptibles qu'ils sont d'être victimes des conneries de leurs pairs.

MUTUALITÉ A VINCENNES

« La sécu pas sans moi »

LA Fédération nationale de la mutualité française avait choisi les pelouses de l'Hippodrome de Vincennes pour affirmer « *La sécu, pas sans moi* », le samedi 23 mai.

Malgré le nombre, 100 000 personnes venues des quatre coins de France, en famille, en groupes, en délégations, la détermination n'était pas au rendez-vous. On était loin de l'imposant cortège C.G.T. du 22 mars ! L'ambiance semblait bon enfant, sous le soleil, mais parfois triste, du genre « *on a fait notre bonne action* ».

La détermination n'était pas au rendez-vous

Mais reviendront-ils, tous ces mutualistes, unis, pour montrer leur force et faire reculer le gouvernement quant au démantèlement de la protection sociale ? Car ni un 22 mars ni un 23 mai, quand bien même réussis, ne suffisent. L'enjeu est trop important pour ne pas nécessiter que toutes les forces sociales — notamment les mutuelles et les syndicats — agissent ensembles.

Seules la C.F.D.T. et la F.E.N. avaient appelé leurs adhérents à rejoindre l'initiative. Cependant, on pouvait remarquer quelques militants de la C.G.T.-F.O. et on ne pouvait ignorer la présence d'une délégation du Parti socialiste, menée par Jospin. Les allocutions tant d'Edmond Maire que de René Teulade (président de la F.N.M.F.) ne firent guère vibrer l'auditoire. Pendant ce temps, une pyramide de 4 millions de cartes-référendum s'édifiait près du podium.

Fallait-il alors repartir ? « *La sécu pas sans moi !* » ne cache-t-il pas le leurre d'être entendu — mais c'est tout — lors des états généraux à venir ? Est-ce autour d'une table réunissant des spécialistes qu'on renversera la vapeur ? Ne vaudrait-il pas plutôt développer une vaste mobilisation pour dénoncer cette mascarade, dont la fonction est de calmer les esprits, afin de poser les problèmes sur la table.

A la veille des décisions gouvernementables vis-à-vis de la situation de trésorerie de la Sécurité sociale, il aurait dû être important de démontrer une volonté à refuser toute mesure de replâtrage et de défendre une protection sociale solidaire qui s'applique à tous.

L.N.

Photo Massimo De Blasio.

C.F.D.T.

L'agit-prop syndicale

PAUVRE Edmond Maire, les médias ont encore monté en épingle une de ces petites phrases que l'auteur regrette une vie durant ! Jeudi 21 mai au cours d'un colloque, au siège parisien du syndicat, il a déclaré : « *Il est plus facile pour la C.F.D.T. de discuter avec les partis politiques de droite qu'avec le parti socialiste* ». Tout cela ne va pas apaiser les querelles internes de la C.F.D.T. !

On pourrait dire que le secrétaire général de la C.F.D.T. s'est emmêlé dans ses propos, mais à ce débat sur « *la place respective de la loi et de la négociation contractuelle dans le paysage social français* » étaient invités Philippe Séguin et Pierre Guillen (vice-président du C.N.P.F.) (1). Drôle de moyen de mobilisation syndicale pour la défense de la Sécurité sociale. Les militants et les adhérents jugeront...

La C.G.T., de son côté, continue à garder son créneau en organisant le lendemain une manifestation de chômeurs autour de la Bourse de Paris. Ils ont pique-niqué autour du « temple de la spéculation » et en rappelant, par des pancartes, les nombreux licenciements intervenus ces dernières années : « *2 563 chez Peugeot-Métaux* », « *1 826 chez Moulinex* », « *663 chez Béghin-Say* »...

Le « conseil des sages » aurait eu besoin d'une sérieuse pression populaire pour rendre des conclusions acceptables. Une unité syndicale sur la défense de la Sécurité sociale était-ce vraiment trop demander ? Affaire à suivre, en espérant mieux !

A. PIERRE

(1) Il y avait même Michel Delebarre, ancien ministre socialiste ! Bizarre, vous avez dit bizarre ?

en bref...en bref...

• « S.O.S.-Tahiti » organise le mardi 26 mai, à 20 h, au 177, rue de Charonne, Paris, une réunion-débat sur le thème : « Tahiti sous le colonialisme atomique français ». Vous pourrez y voir, entre autres, une projection de diapositives, suivie d'un débat avec la participation de scientifiques.

• Le « Comité pour la vérité sur la mort de Viviane Borderie » (tombée d'un train lors d'un contrôle des billets) organise un rassemblement le 4 juin, à 18 h, place de Budapest (M° Saint-Lazare). Cela afin d'être reçu par la direction de la S.N.C.F. et pour réclamer : la vérité sur la mort de Viviane, le respect de l'individu dans les contrôles et la dissolution des brigades (groupes de contrôle en banlieue). Pour tout contact, tél. : 45.65.84.72.

• Le n°8 du journal « Réflexes » est sorti. Au sommaire : Agenda de toutes les couleurs ; Mon pays, si je veux, quand je veux ; Dis Cipline, c'est quoi l'armée ? ; un article sur le Front national et les événements de Lyon et de Marseille ; la lutte en Nouvelle-Calédonie ; vos papiers : brèves.... En vente à la librairie du Monde libertaire.

• Une affiche vient d'être éditée par le « Réseau pour un avenir sans nucléaire » au prix de 1,20 F. Un exemplaire de cette affiche est à la librairie du Monde libertaire pour consultation. Il faut la commander directement au réseau (paiement d'avance), au 90, rue Vergniaud, 75013 Paris (tél. : 45.81.28.21). Un bandeau supplémentaire pour le lieu et l'heure de la manif doit être disponible sous peu. Les signatures des Verts étrangers ont disparu, seule la signature du réseau apparaît sur cette affiche.

F.N.A.C.

Il faut savoir terminer une grève...

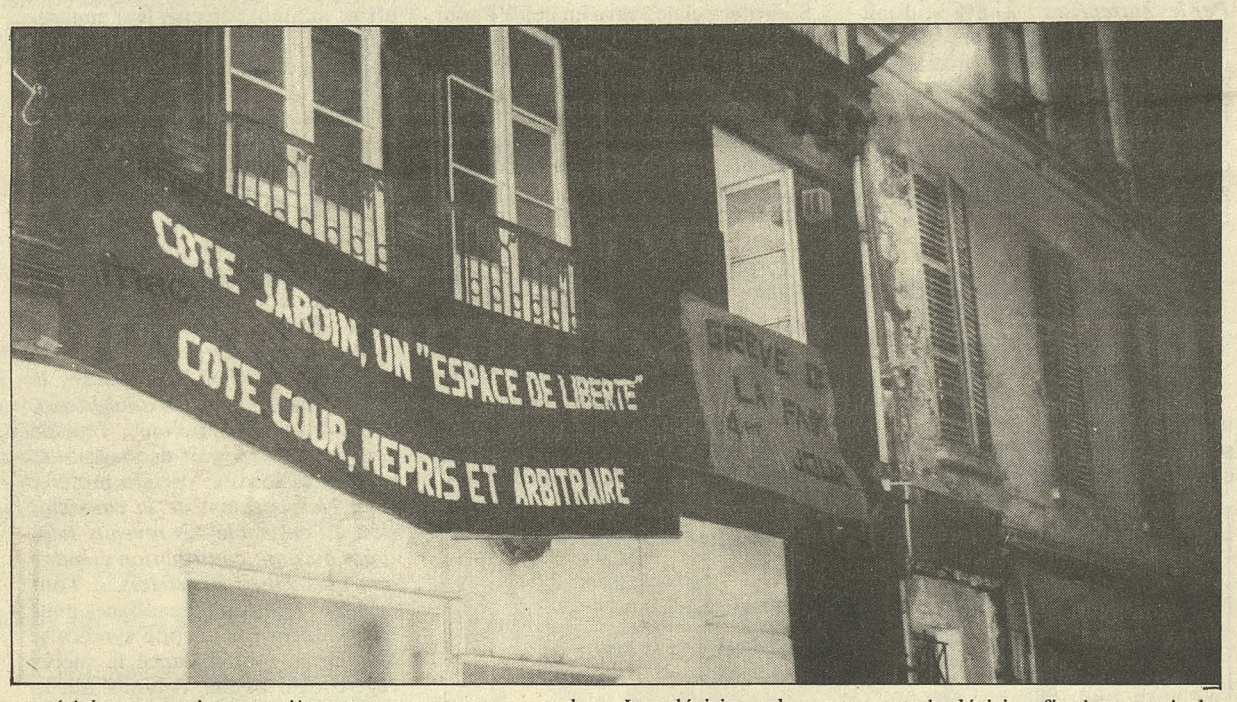

LA grève de la faim entamée lundi 18 mai par Robert Ribet, salarié de la F.N.A.C.-Forum licencié abusivement (voir M.L. n°664 et précédents), s'est finalement terminée au bout de 5 jours à la surprise générale. Une note de la direction du magasin adressée au personnel annonçait en effet que Robert Ribet avait accepté la proposition qui lui avait été faite et qu'il débuterait le 1er juin dans son nouvel emploi à la F.N.A.C.-Saint-Denis. Ce texte de deux lignes, pour conclure un conflit de plus de deux mois, voilà qui avait de quoi surprendre...

Les faits

Lundi matin, Robert prend donc la décision grave d'entamer une grève de la faim dans le but d'imposer à la direction sa réintégration, sinon dans le même magasin, du moins au sein du groupe F.N.A.C.-S.A. (1). Aussitôt l'assistance technique et médicale est mise en place et, durant cinq jours, un mouvement de solidarité comme rarement les salariés de la F.N.A.C. ont pu en vivre va se développer. Robert s'est installé dans les locaux sociaux du comité d'établissement de la F.N.A.C.-Forum, à proximité du magasin. Nombreux sont ses collègues de travail ou des gens qui ne le connaissaient que très peu qui viendront lui montrer leur soutien en restant près de lui la journée ou dans la nuit, de manière à ne jamais le laisser seul.

Après avoir annoncé cette grève de la faim aux médias, l'intersyndicale C.F.D.T.-C.G.T. réaffirme son soutien moral et matériel à Robert Ribet au personnel. La direction générale, elle, ne semble rien vouloir savoir et reste officiellement muette jusqu'à mercredi après-midi où une note crapuleuse informe le personnel de sa volonté de ne pas réintégrer Robert, licencié désormais pour « *détournement de matériel* », ce qui est entièrement faux et constitue un amalgame supplémentaire par rapport aux raisons invoquées dans sa lettre de licenciement (« *perte de confiance suite à une tentative de malversation* »).

Ce dernier est désormais clairement accusé d'être un voleur, en partie responsable du déficit de 1985. Tout le monde sait pourtant comme il est facile de gonfler artificiellement les objectifs d'une société afin d'avoir en fin d'année un exercice déficitaire...

Une réponse a été rapidement faite à cette « *communication interne* », remettant les choses au clair, précisant qui sont les voleurs dans une entreprise (les salariés ou les patrons...) et réaffirmant que 90% du personnel estimait ce licenciement arbitraire et abusif !

Acte III, scène 4

Vendredi matin, une assemblée générale du personnel est convoquée à la F.N.A.C.-Forum, afin de faire le point sur la situation de Robert au bout de cinq jours de grève de la faim. La décision est prise de rencontrer pour la énième fois des représentants de la direction générale afin de connaître leurs nouvelles propositions.

Une délégation les rencontre donc, accompagnée de Robert, déjà fatigué nerveusement, et deux heures plus tard celui-ci acceptera un emploi de magasinier à la F.N.A.C.-Saint-Denis pour 7 500 F brut par mois, soit plus de 2 000 F en moins par rapport à ce qu'il gagnait précédemment.

Cet établissment ne faisant pas partie du groupe F.N.A.C.-S.A., les conventions collectives y sont bien sûr différentes... et beaucoup moins intéressantes. Outre la perte financière, cette décision est une double victoire dans un premier temps pour la direction qui, dans l'erreur depuis le début de cette affaire, a réussi à s'en tirer par la bande sans revenir sur ce qui était pour elle une question de principe, à savoir une réintégration au sein du groupe F.N.A.C.-S.A.

Le conflit est terminé en ce qui concerne Robert, mais l'amertume est grande chez les salariés. L'espoir de faire capituler ces patrons au vernis humaniste qui s'était de nouveau fait jour a été stoppé net, à un moment où la solidarité et l'unité syndicales étaient effectives, et auraient peut-être pu faire pencher la balance en frappant fort dans tous les magasins au même moment.

Le bras de fer n'a pas eu lieu car une négociation a été menée à chaud et en catimini par un petit nombre de personnes qui n'avaient pas ce mandat. La décision de Robert d'entamer sa grève de la faim étant individuelle, sa décision d'accepter la proposition au rabais de la direction générale l'est tout autant, mais la manière dont les choses ont été menées soulève de nombreux problèmes quant au fonctionnement collectif d'un syndicat.

L'avenir

Le conflit n'en est pas pour autant terminé juridiquement. Le frère de Robert Ribet, Serge, dont la direction générale aimerait aussi être débarrassée, n'est toujours pas licencié. L'inspection du travail avait refusé son licenciement, estimant le dossier de la direction vide. La volonté de la direction de faire appel auprès du ministère du Travail ou du tribunal administratif reporte la décision finale au mois de septembre.

La seule manière d'espérer une réintégration de Robert Ribet dans le groupe F.N.A.C.-S.A. serait donc que le licenciement de son frère soit refusé par le ministère du Travail, le tribunal administratif et le Conseil d'Etat... Suite à quoi le personnel entamerait une nouvelle bataille pour exiger une réintégration qui n'est pas obligatoire (juridiquement), Robert Ribet n'ayant aucun mandat syndical ou électif et n'étant pas « *protégé* ». Seule l'avenir nous dira si cette fin de grève de la faim précipitée était ou non un enterrement de première classe.

Taurice MHOREZ

(1) Rappelons que ce groupe est constitué des trois magasins parisiens, de celui de Lyon, ainsi que des dépôts et centres techniques qui s'y rattachent.

S.N.C.F.

L'antimilitarisme au quotidien

VENDREDI matin 15 mai, deux cheminots de l'entretien de l'Ourcq (banlieue est de Paris) étaient chargés d'équiper une voiture Corail un peu particulière. Sur ordre du ministère de la Défense, cette voiture qui, pour l'occasion, portait des indicateurs de direction bleu, blanc, rouge devait être transformée en voiture sanitaire.

L'armée avait bien fait les choses. Les brancards devant remplacer les banquettes étaient arrivés par caisses, ainsi que les éléments permettant l'adaptation. Bref l'opération a été bien préparée. Elle doit permettre de tester si la transformation se fait sans problème et en combien de temps...

Puisqu'il s'agit de tester, il serait dommage de ne pas tester les cheminots ! Ainsi, les deux agents chargés de faire le boulot sont tous les deux libertaires. L'un, ancien militant de la Fédération anarchiste, qui a abandonné tout militantisme mais qui reste proche, l'autre sympathisant actif à qui il arrive régulièrement de vendre le *Monde libertaire*.

Le premier accepte tout de même tandis que le second, Eric, refuse de travailler pour l'armée. Cette attitude lui vaut une demande d'explications le lundi suivant. Alors qu'il avait clairement expliqué le motif de son refus de faire ce travail le vendredi matin à son chef de section, celui-là même en rédigeant la demande d'explications la formule ainsi : « *Le vendredi 15 mai à 8 h, vous avez été chargé d'un travail sur la voiture n°2177225. De 8 h à 16 h 04, vous étiez absent de votre poste de travail. Veuillez me fournir vos explications* ».

Il faut savoir que tout, à la S.N.C.F., débute par une demande d'explications. Les sanctions suivent. Eric s'attendait à avoir la demande d'explications le vendredi soir. A noter que les militaires sont venus discuter avec le chef de section le lundi matin. D'autre part, d'habitude la demande vient d'un niveau inférieur. Si cette histoire a une suite nous vous en informerons. En tout état de cause, on ne peut que saluer ce genre de refus. L'antimilitarisme, c'est aussi des actions sur son lieu de travail lorsque le cas se présente et c'est certainement le plus difficile à assumer.

ALAIN
Syndicat des transports C.N.T.F.

RÉPRESSION

La rançon de la réussite

AU Centre d'aide par le travail (C.A.T.) de Saint-Porchaire en Charente-Maritime, la C.N.T.F. est implantée et la section très active. Dans un univers comme celui des C.A.T., cela ne peut faire que des vagues. Pour résumer ce qu'est un C.A.T., on peut le présenter comme une association de parents type loi de 1901, où siègent des notables servant de caution morale.

Les fonds permettant de subsister viennent des ministères et du travail accompli par les adultes (à Saint-Pochaire, il s'agit d'agriculture). En fait les C.A.T. constituent bien souvent des lieux de gardiennage, les travailleurs sociaux diplomés ne se bousculent pas au portillon. A ces mauvais côtés, communs à beaucoup de C.A.T., celui de Saint-Porchaire ajoute quelques particularités locales. L'univers de 50 salariés qui y travaillent contient un nombre particulièrement élevé de petits chefs. Le droit de cuissage, pour correspondre à la réalité, mériterait d'être inscrit au règlement intérieur. La peur de perdre son emploi pousse certains à en rajouter pour plaire à l'humeur du roi des lieux.

Les candidats se sont d'ailleurs multipliés depuis que la direction a décidé de régler son compte à notre section C.N.T.F. Le cycle pression, délation, promotion fonctionne à merveille. Françoise, militante active, a été licenciée et le procès au tribunal des prud'hommes perdu grâce à de pseudo-témoignages (injures). De toute façon, Etienne Deschamps qui avait été soutenir Françoise devant le tribunal s'est fait pratiquement jeter. Son compagnon, délégué syndical C.N.T.F., a fait l'objet d'une demande de licenciement à partir de la même méthode. L'inspecteur du travail a refusé le licenciement en s'appuyant sur des témoignages contradictoires. Selon lui, les sanctions ne sont pas sans lien avec sa fonction de délégué. De plus, l'inspecteur s'est déplacé deux fois au centre, ce qui — on s'en doute — ne fut pas du goût de la direction.

Ceci pourrait être de bonne augure pour l'appel concernant Françoise qui se déroulera le 16 juin. Ces tentatives de saborder des sections syndicales sont le lot commun de tous les militants actifs. Néanmoins, les patrons se croient d'autant plus tout permis quand il s'agit d'un syndicat non représentatif au niveau national comme la C.N.T.F. Ne nous leurrons pas, partout où la C.N.T.F. se développera, ce sera la rançon de la réussite.

ALAIN (Syndicat des transports C.N.T.F.)

Les dangers du S.I.D.A. en prison

RÉCEMMENT, la presse écrite et télévisée transmettait l'information suivante : « *60% des détenus de la prison de Pontoise (Val d'Oise) sont séropositifs du syndrome immuno-déficitaire acquis (S.I.D.A.). Révélant cet état de fait, la D.D.A.S.S. a offert 3 000 préservatifs qui ont été refusés à la distribution par la direction de la maison d'arrêt en question* ».

Réaction de l'administration pénitentiaire

Sans juger utile de préciser, l'administration pénitentiaire se limite à contester le chiffre avancé par la D.D.A.S.S... tout en reconnaissant néanmoins ne pratiquer aucun dépistage particulier du virus du S.I.D.A.

Aussi, en refusant l'offre des préservatifs, l'administration pénitentiaire joue la carte de l'obscurantisme et de la « bonne morale » qui voudrait nier que l'incarcération peut être une des conditions favorable à un palliatif homosexuel... Occultant de même l'homosexualité bien vécue qui, comme chaque « bien pensant » sait, ne peut qu'être inavouable...

Mais surtout, et sur ce point l'« omission » de l'administration pénitentiaire rejoint « celle » de la D.D.A.S.S., pas un mot ne filtre sur les dangers de contamination autres que ceux par voie homosexuelle ou toxicomaniaque, et pour cause... Je tiens à préciser de suite que l'objet du présent texte n'est pas de se vouloir alarmiste. Il souhaite plutôt informer et interpeller sur certaines réalités.

Il ne s'agit pas non plus d'engager un débat sur les quotas réels ou supposés des pratiques homosexuelles et toxicomaniaques en milieu carcéral. Même si une mise au point vaudrait d'être faite tant ils sont exagérés et entretenus dans l'imaginaire collectif. Car, quand bien même une étude sérieuse serait-elle effectuée en ce domaine, elle ne répondrait pas au problème de fond posé par les risques de contamination en milieu carcéral et qui tiennent à des facteurs autrement plus importants et globaux que l'homosexualité et la toxicomanie. Aussi, pareille étude risquerait de glisser vers une mise au ban sociale de minorités ; ce qui n'est certes pas le but de la présente démarche.

Parlons réalité

Environ 51 000 détenus sont entassés dans les prisons françaises. Vingt mille nouvelles places d'emprisonnement seront construites dans les trois années à venir. Cette logique du tout carcéral mène et mènera encore à une ghettoïsation et à une surpopulation pénales toujours plus prononcées. Cette ghettoïsation et cette surpopulation ne peuvent que favoriser l'endémie du virus du S.I.D.A.

Alors qu'extra-muros se développent la recherche, la prévention et les soins en matière de lutte contre le virus du S.I.D.A., la démarche intra-muros s'avère forcément inverse. Le combat pour prendre de vitesse le développement du virus du S.I.D.A. ne peut ni ne veut, à court terme, inclure la population pénale dans son action.

Les prisons connaissent et connaîtront encore des facteurs multiples et intercurrents propices à la prolifération du virus du S.I.D.A. En effet, marginalisation, surpopulation, promiscuité, vétusté progressive des prisons sont et seront incontournables. N'en déplaise au « *pragmatisme* » des « *projets révolutionnaires* » d'Albin Chalendon.

La construction de nouvelles places de prison répond essentiellement à une volonté d'incarcérer des franges de plus en plus larges de population en situation précaire, de diviser, d'intimider la société civile, et d'isoler les plus démunis tout en garantissant à l'Etat une relative paix sociale au moins à court terme. Et non pas à une efficacité en matière de lutte contre la délinquance, contre la surpopulation pénale, ni pour une résolution des problèmes sociaux et économiques, ni pour de meilleurs conditions de vie carcérale, de réinsertion et de non-récidive !

Non seulement désocialisantes et criminogènes, les prisons de demain seront autant sinon plus surpeuplées qu'aujourd'hui car — tant historiquement qu'hypothétiquement — l'enfermement n'est pas autre chose qu'un engrenage, qui plus est socialement absurde et dangereux. Aussi, la construction de nouvelles prisons et la réfection de celles existantes ne pourraient suivre ni l'inflation des incarcérations et des condamnations ni la dégradation — naturelle et provoquée — des locaux. Et par conséquent ne sauraient en rien endiguer le danger de prolifération du virus du S.I.D.A. en milieu carcéral.

Dépistage en milieu carcéral

Présentes et à venir, la vétusté des prisons, l'impossibilité d'entretien et de désinfection des lieux de détention, la surpopulation et la concentration mouvante des populations pénales ont et auront encore pour effet d'interdire une lutte véritable contre le virus du S.I.D.A. en milieu carcéral.

Je ne m'attarderai pas sur le cas d'environ un millier de détenus qui, à la prison de la Santé (!), survivent entassés par quatre dans des cellules très vétustes de douze mètres carrés, avec pour tous sanitaires un W.C. surmonté d'un robinet d'eau froide et l'accès bi-hebdomadaire à des douches insalubres. Il serait aussi trop fastidieux d'énumérer les situations sanitaires dans les autres prisons, les différences existant entre les divers bâtiments d'une même prison, etc. En résumé, on peut considérer que les conditions d'hygiène sont en général jugées par l'administration pénitentiaire beaucoup moins importantes que la sacro-sainte sécurité, et, selon les établissements plus ou moins enviables à celles connues à la prison de la Santé.

Plus globalement donc : aucun test de dépistage n'est effectué à l'entrée en prison pour ce qui concerne le virus du S.I.D.A. ; en principe ce dépistage est réservé aux détenus qui signalent être ou supposés être atteints du virus du S.I.D.A. En réalité, peu de détenus obtiennent une réponse satisfaisante à une demande concernant ce type de dépistage. Les médecins de l'administration pénitentiaire se réfugient derrière un manque de crédits financiers. Pour exemple, seuls vingt tests de dépistage seraient actuellement disponibles par mois à la Santé. Ce, pour un établissement où sont incarcérés journellement dix détenus en moyenne et où la population pénale dépasse largement les 2 000 personnes.

Autre exemple : aux prisons de Lyon où des kits de dépistage sont gracieusement mis à la disposition du service de médecine pénitentiaire. Ces tests sont réservés aux détenus demandeurs, et il est vraisemblable que — à l'instar des autres établissements pénitentiaires — toutes les demandes ne puissent pas être honorées. En cas de résultat négatif, le test en question coûte environ 80 F. En cas de résultat positif, des tests complémentaires sont nécessaires dont certains coûtent environ 320 F. Interrogée sur ce point, la mairie de Lyon se refuse à subventionner ce qui relève d'un ministère.

En ce qui concerne les détenus ayant obtenu un test de dépistage, lors de la prise de sang, on leur indiquerait qu'ils seront informés du résultat de l'analyse uniquement dans le cas où le test s'avèrerait positif (si le détenu insiste, il peut obtenir le résultat de ce test). Il y a donc lieu de se poser quelques questions... Serait-ce là encore œuvre de déresponsabilisation et d'infantilisation de l'individu comme l'entreprend généralement l'administration pénitentiaire ? Les prélèvements sanguins sont-ils tous soumis aux tests ? Ne chercherait-on pas plutôt à rassurer des inquiétudes pourtant légitimes, tout en cachant au maximum l'impossibilité de répondre à l'intégralité des demandes de dépistage ?

Absence de prévention

En cas de test effectué et qui confirme la contamination, deux situations peuvent se présenter. Soit le malade se trouve en phase évolutive grave, et je n'ai guère d'information précise quant à sa destination (infirmerie, hôpital pénitentiaire ou civil, détention traditionnelle ?). Soit le malade est « séropositif » et il lui serait alors conseillé « *d'éviter à l'avenir les rapports sexuels sans préservatifs* », et « *de ne pas informer les co-détenus de sa maladie* ».

La médecine générale et les soins spécialisés (dentaires, dermatologiques, etc.) sont pratiqués en milieu carcéral sans apparemment de mesures particulières de prévention relative aux risques de contamination par le virus du S.I.D.A.

La masturbation est une pratique vécue par tout individu incarcéré. Pour beaucoup de détenus de sexe masculin, les lieux permettant de s'isoler et d'échapper au mieux à la promiscuité et à la surveillance sont principalement les W.C. et les cabines de douche. Des risques importants et réels de contamination virale par le sperme existent, même en dehors des quelques pratiques homosexuelles connues ou présumées, puisque les locaux sanitaires sont collectifs, fréquemment utilisés et jamais véritablement désinfectés.

En moyenne sont à diposition : un W.C. pour deux à six détenus dans une cellule où la population varie de quatre à douze personnes par mois ; quatre places de douche pour une population fixe d'environ cent cinquante détenus, et qui évolue bien évidemment dans les mêmes proportions mensuelles qu'en cellule. Ceci étant surtout particulier aux maisons d'arrêt, les centrales et centres de détention connaissant une surpopulation moindre.

Les risques de contamination

Nul n'est, dans ces conditions, à l'abri d'une contamination virale spermatique, par exemple du fait d'une blessure — même légère —

(suite page 6)

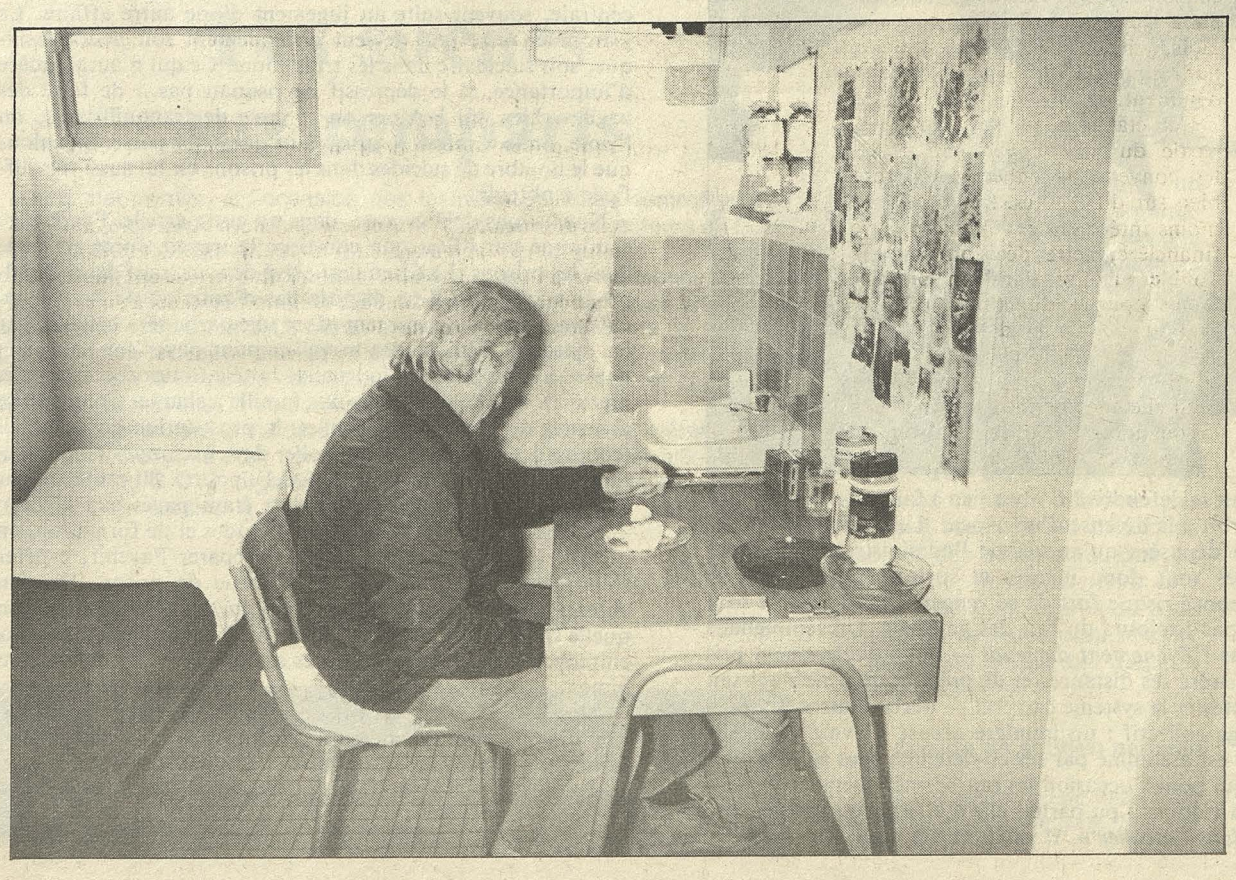

(suite de la page 5)

entrant en contact avec les faïences polluées des sanitaires.

Qu'il s'agisse de tentatives de suicide, de blessures accidentelles ou conflictuelles, le sang coule assez fréquemment en milieu carcéral. Tensions et désespoirs divers, insécurité dans les conditions de travail, archaïsmes mobiliers et immobiliers contribuent quotidiennement à des écoulements sanguins plus ou moins abondants et en toute promiscuité. Quant aux pratiques de tatouage, tout à fait légales à l'extérieur des prisons, elles sont interdites et sanctionnées en milieu carcéral, et donc exercées en catimini et sans précautions particulières.

Cela ajouté aux conditions et perceptions inadéquates des soins médicaux constitue une multitude de risques d'entrer en contact avec du sang contaminé, par exemple d'une blessure — même légère — à une autre. Les spécialistes de la recherche médicale s'entendent à dire que des microtraumatismes cutanés peuvent suffire à la transmission du virus du S.I.D.A. par voies spermatique et sanguine (par exemple, les relations de sodomie, le prêt de rasoirs et de brosses à dents). Un développement quant aux risques plus généraux rencontrés en milieu carcéral me semble donc fondé.

Aussi, des spécialistes avancent que le virus du S.I.D.A. ne serait viable que fort peu de temps à l'air libre. Ce qui n'ôte de toute manière rien aux risques de contamination en un milieu où les activités des individus se superposent et s'entrecroisent, dans le temps et l'espace, au rythme des incarcérations et mouvements incessants. Force est donc de constater que, tant pour la classe politique qu'aux yeux de l'opinion publique, la population pénale se trouve une fois de plus exclue des préoccupations sociales.

Tandis que le pouvoir politique prône et applique une logique toujours plus répressive — et l'opinion publique d'en réclamer plus encore, et au nom d'un consensus qui perd volonté et conscience d'un réel intérêt général —, la population pénale subit de surcroît un ostracisme sur le plan médical. Globalement, il n'y a donc pas plus de réelles volonté et capacité de prévenir, et de résoudre les problèmes liés à la délinquance, que d'intérêt réel porté au risque d'endémie du virus du S.I.D.A. en milieu carcéral.

Constat d'une logique

Triste et grave constat découlant d'une même logique qui, présentement et pour l'avenir, se refuse à imaginer une cohésion sociale, une société sans exclusion ; qui méprise autant le corps social au-dehors des murs carcéraux que la santé des détenus et, par conséquent, la vie de la société tout entière.

Car, tout comme sont de plus en plus nombreux celles et ceux touchés par les précarités, le chômage, et conséquemment par les risques d'« issues » délinquantes et de « réponses » répressives, de plus en plus nombreux sont celles et ceux mis en situation de risques à contracter le virus du S.I.D.A. derrière les barreaux. Car encore, tout comme la société civile est — peu ou prou, à juste titre — inquiète des problèmes de délinquance, l'inquiétude est et sera — peu ou prou, à juste titre — de côtoyer de plus en plus d'individus sortis de prison et — à priori — susceptibles de véhiculer le virus du S.I.D.A.

Non seulement la société civile est globalement concernée par ce phénomène d'engrenage (tant objectif que subjectif), mais les populations précaires et pénales en sont principalement menacées. Ainsi, la peine d'emprisonnement, déjà si désocialisante et destructrice de l'individu, multiple ses risques. D'une part avec le danger de contamination grave (voire mortelle), d'autre part avec le danger de connotation de « pestiférés » pour désigner — voire ficher — et s'écarter des populations pénales et post-pénales, ainsi que de leurs proches... Dangers qui se prolongent au-delà de l'exécution de la peine, lorsque l'on sait que l'incubation du virus du S.I.D.A. dure de cinq à quinze ans...

A ce jour, des détenus s'interrogent et se mobilisent sur ces points. Une proposition de « dépistage systématique » n'entre certes pas dans le cadre de ce débat. Nous sommes convaincus que la responsabilité individuelle reste la meilleure prévention.

Le but de cette réflexion et de cette mobilisation est double. Il s'agit, dans un premier temps, d'appeler à la réflexion, voire à la concertation avec l'extérieur. Et, dans un second temps, de déboucher (au moins à l'intérieur des prisons) sur un vaste mouvement revendiquant prioritairement une baisse de l'échelle dans le prononcé et l'application des peines ; revendication axée sur les divers phénomènes carcéraux liés à l'endémie du virus du S.I.D.A., et qui aggravent considérablement les dangers déjà importants de la prison.

Jean-Pierre MOUILLE
(Prison de la Santé,
le 31 mars 1987)

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire *(N.d.R.).*

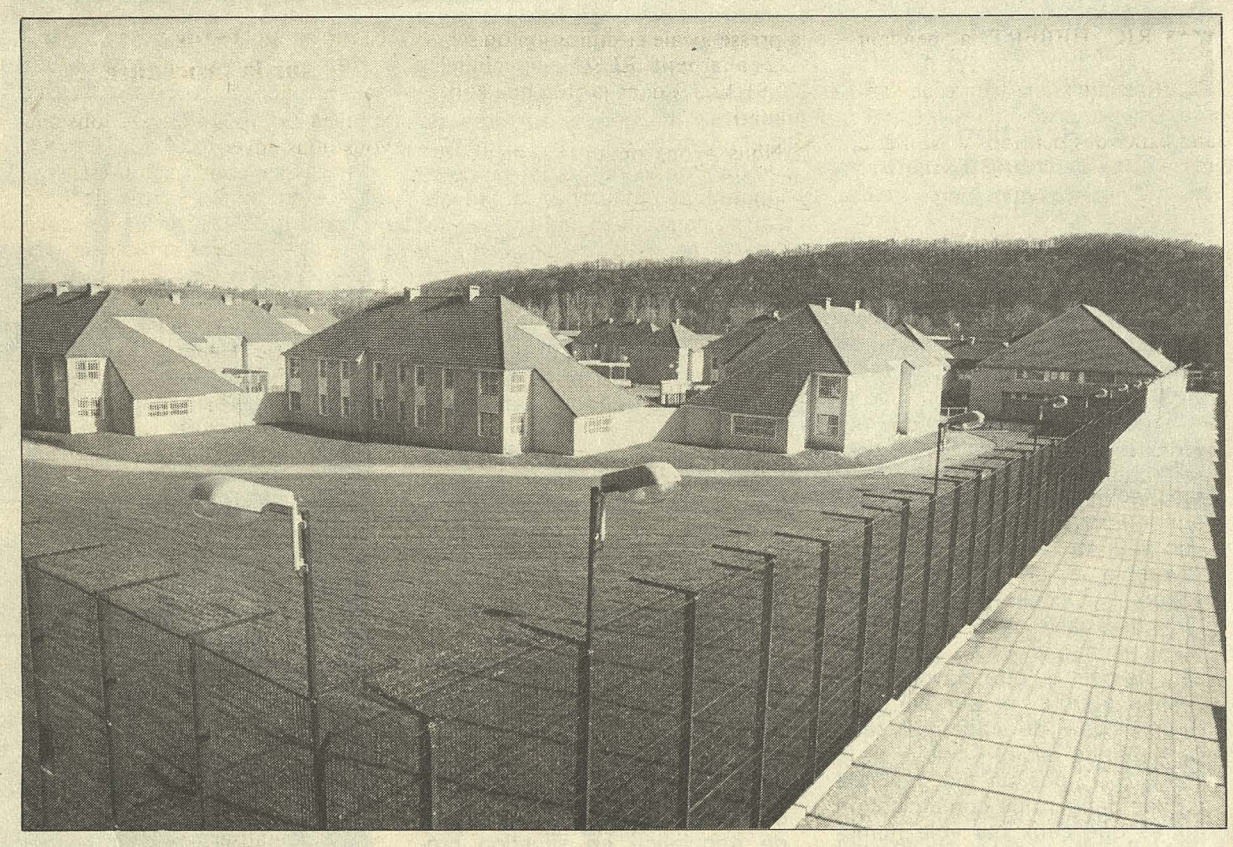

Conditions carcérales

COMMENT oser prétendre « réinsérer » l'ancien détenu lorsqu'à chaque étape de son itinéraire carcéral, celui-ci risque ou subit toutes les injustices, tous les sévices, toutes les humiliations imaginables ? De l'arrestation à la sortie de prison, le délinquant — ou présumé tel — endure une longue série d'ignominies généralement inconnues du grand public. Sans doute préfère-t-on entretenir le mythe de détenus purgeant de justes peines dans de bonnes conditions.

De l'arrestation au jugement

L'arrestation est le premier révélateur d'une énorme injustice sociale : si une enquête conclut à la culpabilité d'une personne connue, possédant un domicile fixe, un emploi, tout ce que la justice qualifie de « garanties »... elle est inculpée et remise en liberté, jusqu'au jugement. En revanche, un suspect ne détenant pas ces « garanties » se retrouve en prison préventive. Quitte à être innocenté après deux ans d'enquête ou plus prosaïquement jusqu'à ce que le juge prenne le temps de s'occuper de son dossier.

Après le jugement, le condamné se retrouve soit en maison d'arrêt — pour des peines allant jusqu'à cinq ans de prison —, soit en centrale pénitentiaire. D'après les témoignages des veinards ayant connu les deux, les conditions de vie sont moins insupportables en centrale qu'en maison d'arrêt : les tolérances y sont plus fréquentes, les cellules sont individuelles alors que jusqu'à six détenus peuvent s'entasser dans une cellule de maison d'arrêt. Ceci non par humanitarisme, mais pour pouvoir respecter le mot d'ordre de tout établissement pénitentiaire : « *pas de vagues* ». Un homme en prison pour vingt ans doit avant tout se tenir tranquille. On tentera de lui en donner les moyens.

La vie du prisonnier prend son cours, rythmé par les repas, les visites, les promenades, et généralement bercé par un atroce ennui qui a le don de rendre irritable. « *Tu deviens hypersensible, pris à te battre pour un rien, une histoire de yaourt ou de café pas sucré... Après, à ta sortie, tu t'aperçois que durant un an, tu étais devenu complètement fou* », témoigne un copain, incarcéré durant un an. Envie de se battre ? Une envie incompatible avec la loi « *pas de vagues* » et le mitard, prison interne, n'est jamais loin.

Toute une gamme de sévices

S'il ne s'agissait que de l'isolement complet, le mitard ferait peut-être moins peur. Mais les sévices discrets et efficaces qu'on y subit sont connus. D'après les témoignages — très rares, ou plutôt très rarement repris —, la douceur la plus fréquente est l'arrosage au jet d'eau froide... sans bien sûr de quoi se sécher. Voilà, entre autres, comment des jeunes de vingt ans sortent de prison avec une bronchite qu'ils traîneront toute leur vie. D'autres formes de tortures ont été évoquées, notamment au cours d'une émission « Droit de réponse » consacrée aux prisons. Il y était question d'alcool à 90° ingurgité de force, de brûlures de cigarettes... par des gardiens nommés, qui exercent encore.

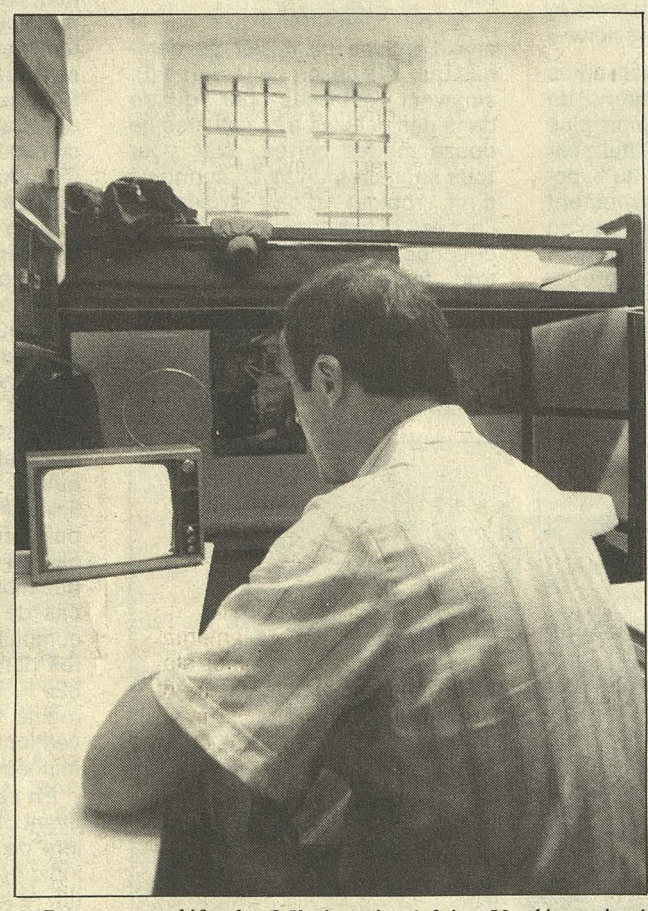

Comment se défendre ? Il n'y a rien à faire. Un détenu jugé n'a plus droit à la défense d'un avocat. Les plaintes ne pourraient être déposées qu'auprès de l'administration pénitentiaire : elles sont donc inutiles et surtout dangereuses, le maton dénoncé risque fort de se venger. Les sévices ne sont d'ailleurs pas toujours du fait des gardiens. Un témoignage publié dans *l'Evénement du jeudi* — qui a évidemment pris soin de prendre ses distances et de préciser qu'il ne s'agissait pas de contester le système carcéral — décrit d'atroces scènes de lynchage collectif : un immigré accusé d'avoir violé une petite fille est assommé par ses co-détenus, sous les yeux des gardiens qui pour l'occasion les ont hermétiquement fermés. Dès que la victime a pu parler, elle a affirmé au gardien être « *tombé dans l'escalier* ». Il valait mieux pour lui.

En acceptant perpétuellement de se soumettre, de se taire, d'obéir, de se « tenir à carreau », le prisonnier peut espérer éviter les coups, l'isolement complet, les tortures. En revanche, il n'échappera pas au supplice tabou, celui de la frustration sexuelle. Les témoignages sur la question sont aussi difficiles à obtenir de la part des « éducateurs » et des médecins que des anciens prisonniers eux-mêmes. Au point qu'il ne vient à l'idée de personne que dix ans de prison signifient aussi dix ans — ou plus, ou moins — sans faire l'amour.

La peine sexuelle

Cette éternité de frustration débouche soit sur la masturbation qui prend parfois, aux dires des médecins, des propensions d'automutilation, soit sur une homosexualité de circonstance. Les homosexuels estiment eux-mêmes que tout amour authentique est impossible en prison. Sans doute l'amour a-il besoin de liberté ? Cependant certains « couples » peuvent se créer dans les centrales. Ils tournent systématiquement au drame, lorsque l'un des détenus est transféré dans une autre centrale, souvent suite au jugement d'une autre affaire. Le prisonnier resté seul devient généralement soit neurasthénique, soit suicidaire dans les trois jours. Ce qui n'aurait guère d'importance, si le dépressif ne risquait pas... de faire des vagues, bien sûr ! Alors on le gave de tranquillisants, on l'isole, on le « calme », jusqu'à ce que ça se passe. Signalons que le nombre de suicides dans les prisons est lui aussi très difficile à obtenir.

Nous avons déjà évoqué, dans un autre article, l'esclavage cautionné par l'Etat que constitue le travail, forcé ou non, dans les prisons. Le détenu est privé de tout, sauf des difficultés financières. S'il ne dispose pas d'amis ou de famille lui envoyant cadeaux ou argent (dont une partie sera prélevée par les matons), il lui faudra travailler pour payer son café, son papier hygiénique, ses journaux, la télé (autorisée, mais pas gratuite). Pire, il peut avoir une famille à charge. Comment se procurer du fric ? Par le racket, la prostitution ou le travail (coudre des ballons de foot, coller des enveloppes ou confectionner les étiquettes de la S.N.C.F. pour... 80 centimes par heure en moyenne, les prisonniers étant payés aux pièces).

Bien sûr, il y a des possibilités d'études et de formation, en prison. De quoi, théoriquement, préparer l'avenir, espérer s'en sortir... S'en sortir ? A la sortie de prison, l'ancien détenu ne pourra plus trouver d'emploi dans l'administration quelle qu'elle soit. Reste le privé, où il faudra expliquer aux employeurs un trou de plusieurs années dans son curriculum vitae.

Alors, lutter contre la prison préventive, pour l'amélioration des conditions de détention, contre l'interdiction professionnelle des anciens détenus ? Certes. Sans oublier de réclamer l'abolition de l'univers concentrationnaire des prisons.

Pascale CHOISY

La double page 7-8 de ce « Monde libertaire » est consacrée à notre compagnon Eric Hébert, insoumis total, prisonnier d'opinion et otage de l'armée française depuis 50 jours.

La première partie fait le point sur la situation d'Eric et sur les actions menées à ce jour. La seconde vous donne les moyens d'agir : faites signer la pétition, apposer l'affiche sur vos lieux de travail ou ailleurs, etc. Et pour ceux qui ne se satisferaient pas de ce genre de soutien, il reste toujours l'action directe et, par exemple, certainement quelques murs de caserne ou d'installations militaires ayant besoin d'un coup de peinture. De toute façon, faites preuve d'imagination...

Comité de soutien parisien

ERIC HÉBERT, INSOUMIS

Plus d'un mois d'incarcération

ERIC HÉBERT a pendant une année préparé son insoumission, en recueillant le soutien de personnalités et en faisant signer des pétitions « Non à la guerre ». Sachant qu'il devrait être appelé dans la région Nord, nous étions vigilants ; ce qui nous a permis rapidement de former un comité de soutien.

Depuis 1981, il n'y avait pas eu au tribunal de procès concernant une insoumission politique. Le cas « Eric Hébert » a permis ainsi aux antimilitaristes lillois de se retrouver pour agir ensemble. Ce comité regroupe actuellement diverses organisations, associations et individus tels que le R.E.S.O. (réseau solidarité), O.T.A.G.E.S., U.P.F. (Valenciennes), Service civil international, le G.L.L.O.C. (Groupe lillois de liaison des objecteurs de conscience), le C.R.A.F.A.R. (Comité de résistance antifasciste et antiraciste), Frères des Hommes, et les groupes de la F.A. de l'Union régionale Nord/Pas-de-Calais et Picardie.

Les actions

Au-delà des actions courantes (collages, signatures, diffusions de tracts), nous utilisons différents moyens d'information : communiqué d'information sur Radio-Campus (99.6 MHz), articles dans la presse locale et utilisation du serveur alternatif RESO sur minitel (20.91.12.37) dans la rubrique antimilitarisme.

Nous avons organisé samedi 16 mai des actions successives. Tout d'abord devant la maison d'arrêt de Loos avec distribution de tracts aux familles présentes, concert de klaxon et déploiement d'une grande banderole (« *Libérez Eric Hébert* ») sur l'autoroute face à la prison. Les journalistes étaient présents et nous ont suivi jusqu'à la Grand-Place à Lille, où nous avons redéployé la banderole entre un défilé de la Marine (et des vieux médaillés) et un rassemblement contre l'apartheid. Les flics étaient aussi de sortie car « *il paraît que la place Rihour n'est plus aussi sûre. En tout cas la démocratie (sic) s'y était donnée rendez-vous. Et elle est sortie grandie* » (1).

Suite aux photos prises ce jour-là, nous avons décidé de tirer une carte postale de soutien. Afin de créer un mouvement encore plus large, nous organiserons une soirée débat-information sur l'antimilitarisme, avec projection d'un film (2). Les collages et actions spectaculaires continuent.

Eric Hébert a maintenant un avocat sur Lille, Me Seynave, avec qui nous sommes en relation. Nous transmettrons à Me Seynave, pour le jugement, toutes les pétitions que vous nous enverrez.

Infos sur la procédure

Le dossier d'instruction est clos, mais il est toujours utile de faire pression sur le juge Faure pour demander la libération d'Eric (ses deux demandes de mise en liberté provisoire ont toutes deux été refusées). Etant donné l'état de la procédure, Eric Hébert devrait être jugé à la fin juin, début juillet, ce qui nous laisse peu de temps (heureusement pour lui). La mobilisation devra donc être forte et décisive.

Nous avons pu obtenir un droit de visite à la prison, ce qui nous permet d'être au courant de façon régulière du moral d'Eric et des conditions d'enfermement. Changé de cellule une heure avant notre action à la prison de Loos, il est maintenant en « compagnie » d'un témoin de Jéhovah et d'un autre détenu (3). Il n'a plus vue sur l'autoroute, mais bénéficie de la visite des rats se rendant aux poubelles toutes proches. Il faudrait penser à dératiser les prisons.

Le parloir permet de savoir ce qui se passe quotidiennement derrière les hauts murs. La semaine dernière, deux détenus sont grimpés sur les toits et le week-end, du 17 au 18 mai, un autre s'est suicidé à l'infirmerie. Après une première tentative, il avait été conduit à l'infirmerie où il devait recevoir des soins.

En l'absence de tout médecin à Loos le week-end, les médicaments promis ne lui ont pas été administrés. Il s'est pendu et personne (surtout pas le médecin) n'a pu le réanimer. Le procureur a été saisi de l'affaire. Une plainte a été déposée et il a été demandé qu'un médecin soit présent le week-end comme en semaine.

L'enfermement

Ces divers événements provoquent des manifestations de solidarité entre détenus : grève des plateaux, remontées de promenade, mais il est à regretter que l'univers carcéral soit un monde étanche et opaque ; l'information, même à l'intérieur, ne circulant que très difficilement.

Comité de soutien lillois

(1) La voix du Nord, *dimanche 17, lundi 18 mai 1987.*

(2) Pour tout contact et proposition : Comité de soutien à Eric Hébert, c/o M.N.E., 23, rue Gosselet, 59000 Lille.

(3) Eric hébert, 27372, Maison d'arrêt de Loos, 2, avenue du Train-de-Loos, 59374 Loos-lès-Lille.

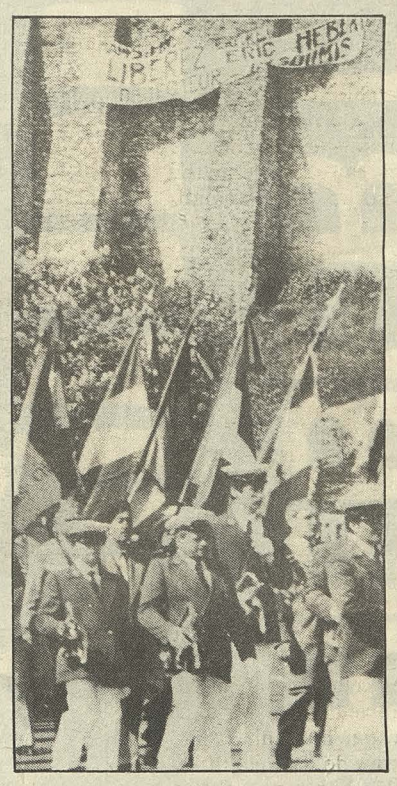

Soutien mode d'emploi

Lui écrire : Eric Hébert, n° d'écrou 27372, maison d'arrêt de Loos, 2, avenue du Train-de-Loos, 59374 Loos-lès-Lille.

Envoyer des messages demandant sa libération immédiate :
- au Tribunal de grande instance de Lille, M. le juge Faure, avenue du Peuple-Belge, 59000 Lille ;
- au ministère de la Justice, place Vendôme, 75001 Paris (tél. : [16.1] 42.61.80.22) ;
- au ministère de la Défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (tél. : [16.1] 45.55.95.20).

Affiches et pétitions disponibles à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (tél. : [16.1] 48.05.34.08).

Comité de soutien (Rouen), B.P. 58, 76160 Darnetal.

Comité de soutien (Paris), c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Comité de soutien (Lille), c/o M.N.E., 23, rue Gosselet, 59000 Lille (réunion le mardi à 18 h).

A bas toutes les armées !

SUR ce thème-là, la Coordination des lycéens et étudiants anarchistes (C.L.E.A.) a organisé quatre réunions du 13 au 15 mai, en période d'examen et malgré l'apathie qui a succédé à l'effervescence de novembre et décembre 1986.

A Saint-Denis, avec la participation de la Coordination de soutien aux réfractaires (C.S.R.) (1), le débat s'est engagé sur les aspects pratiques de l'objection et de l'insoumission. A Jussieu, une trentaine de personnes ont préféré s'informer sur la lutte d'Eric Hébert plutôt que de « succomber » au charme électoraliste de Krivine. Un copain du groupe Sacco-Vanzetti de la Fédération anarchiste a exposé aux étudiants intéressés de Villetaneuse et Tolbiac l'histoire du mouvement antimilitariste en France.

Dans chacune de ces réunions, un exposé de la situation des réfractaires a été fait, suivi d'une diffusion de pétitions et de télégrammes à expédier pour demander la libération d'Eric.

Cette initiative en appelle d'autres afin, par le biais de débats sur l'objection et l'insoumission, de remettre en cause la militarisation de la société. Les récents « exploits » de la technologie militaire françaises rappellent brutalement au plus grand nombre que toutes les armées tuent (même accidentellement).

A.

(1) Pour vous informer sur la situation des réfractaires un répondeur est à votre disposition au 43.03.62.03.

PARIS

Eric Hébert dans le métro

LES Parisiens empruntant la ligne Porte-de-Clignancourt/Porte-d'Orléans ont dû être bien surpris le matin du mercredi 20 mai. Chaque station importante — au nombre de neuf — entre Barbès-Rochechouart et Odéon présentait sur un quai, au lieu du nom de la station, celui d'Eric Hébert. Pauvre touriste étranger devant changer à Eric-Hébert !

Certains voyageurs pensaient qu'il s'agissait d'un nouveau type de publicité, mais qu'ils ne comptent pas sur nous pour enlever le bas la semaine prochaine. D'autres ont cru qu'il était question du dernier nominé au festival de Cannes... Les médias (à l'exception d'un courrier des lecteurs dans *le Matin*) n'ont pas répondu à leurs interrogations, malgré l'envoi d'un communiqué de presse à l'A.F.P.

Que voulez-vous, on ne peut à la fois vendre une pleine page de publicité à l'Aérospatiale et informer des conditions d'emprisonnement d'un insoumis. Mais que les Parisiens se rassurent, nous leur ferons connaître le nom d'Eric Hébert. Nous interviendrons encore, ici ou là, au cours des prochaines semaines.

Nous avons cependant un regret à formuler : il est lamentable de constater que certaines stations furent nettoyées tardivement le mercredi, tandis que d'autres durent attendre le jeudi. Que fait donc la C.O.M.A.T.E.C., société de sous-traitance assurant le nettoyage pour la R.A.T.P. ? Après avoir licencié une bonne partie de son personnel immigré et s'être dotée de machines ultra-modernes, celle-ci n'arrive pas encore à répondre au besoin de propreté des utilisateurs. Que les lecteurs du *Monde libertaire* concernés protestent auprès de cette société en se servant du numéro de téléphone gratuit, car c'est un véritable scandale !

Comité de soutien parisien

Comité de soutien à Eric Hébert, c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

MONTARGIS

Les sirènes aux remparts

Le 8 mai dernier, à l'occasion des festivités militaires commémorant l'armistie (sic), deux membres du G.O.G. (Groupe des objecteurs du Gatinais) escaladaient les remparts du château de Montargis pour y accrocher une banderole (25 m²) réclamant la liberté pour notre compagnon Eric Hébert. Au même moment, en contre-bas, défilaient les rasés en kaki et les anciens combattus sous bérêt. Peu après, Brisson, maire de Montargis et ancien militaire, prenait la parole pour rappeler « *la nécessité de l'unité devant le chant de certaines sirènes dont la fonction est d'affaiblir, par tous les moyens, la volonté de notre peuple* »

Un tract précisant la solidarité active du G.O.G. avec Eric Hébert et les objecteurs insoumis était communiqué au journal local. Par ailleurs, les « *sirènes* » du G.O.G. organisent, le 5 juin prochain à Montargis, un concert rock de soutien à Eric Hébert et aux insoumis (1). Par tous les moyens...

THIERRY (Gr. de Montargis)

(1) Pour tout contact : Groupe des objecteurs du Gatinais, 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.

ÉRIC HÉBERT, INSOUMIS TOTAL
PRISONNIER D'OPINION ET OTAGE
DE L'ARMÉE FRANÇAISE DEPUIS 50 JOURS

Meeting à Rouen

LE 16 mai, se tenait à Rouen un meeting de soutien à Eric Hébert auquel participaient, outre le comité de soutien, l'Union pacifiste de France et la Fédération anarchiste, des syndicats (en l'occurrence la C.F.D.T. cheminots 76, la C.F.D.T. Bois et construction de Rouen, la section Seine-Maritime de l'Ecole émancipée, la L.D.H.-Elbeuf, le R.N.V.A.A., les Verts...). Ils venaient tous apporter leur soutien et demander la libération d'Eric.

Depuis ce meeting, d'autres sections C.F.D.T. nous ont rejoint ainsi que la C.G.T. cheminots 76. Au niveau des pétitions, nous avons recueilli près de 4 000 signatures qui ont toutes été transmises au juge Faure. Nous devons également insister sur le soutien financier car les avocats coûtent cher : vous pouvez donc envoyer vos dons au comité de soutien (chèques à l'ordre d'Etienne Müller) (1).

Comité de soutien rouennais

(1) Comité de soutien à Eric Hébert, B.P. 58, 76160 Darnetal.

LIBEREZ ERIC HEBERT

INSOUMIS
DEPUIS
LE 5 FEVRIER 86

IL DIT NON A LA GUERRE L'ETAT L'EMPRISONNE

COMITE DE SOUTIEN
145, RUE AMELOT PARIS 11ème

NON A LA GUERRE !

" La guerre étant un crime contre l'humanité, l'armée étant l'outil qui permet à l'Etat de la déclencher, je refuse depuis le 5 février 1986, d'effectuer le " service national ".

Je suis persuadé que la Paix et la Liberté n'existeront que lorsque les armées du monde entier ainsi que tous les engins de mort seront supprimés et quand seront abolies toutes les causes qui permettent la guerre. "

Sans revenir sur ses convictions, il est inconcevable qu'Eric Hébert aille en prison, pour DELIT D'OPINION.

Par conséquent, nous demandons sa LIBERATION et l'arrêt de toutes poursuites à son encontre.

Nous sommes aussi solidaires des autres réfractaires à l'armée.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

Comité de Soutien à ERIC HEBERT
B.P. 58
76160 DARNETAL

Faites photocopier cette pétition vierge de signatures, et distribuez-la.

Novembre Tom
Toile cirée ..... 50 F
Version pour doublage ..... 50 F
L'insecte ..... 75 F

Ogeret Marc
Chante Bruant ..... 63 F
Imagine ..... 63 F
Rencontres ..... 63 F
Double disque d'or ..... 63 F
Vivre ..... 68 F
Le condamné à mort ..... 74 F
Chansons de révolte et d'espoir... ..... 63 F
Chante Aragon ..... 96 F
Chansons contre (1880-1914) ..... 63 F
Chansons contre (suite) ..... 68 F
Autour de la Commune (1846-1888) ..... 63 F
Berger de paroles ..... 75 F

Pierron Gérard
Dame ! ..... 65 F
Chante Couté ..... 65 F
La chanson d'un gars qu'a mal tourné (avec B. Meulien) ... 65 F

Robine Marc
Gauloises ..... 66 F

Romann Luc
Le ciel dans la tête, la tête dans le cœur ..... 65 F

Sapho
Passions, passions ..... 73 F
Live au Bataclan ..... 100 F

Serizier Jacques
Ça fait flou flou dans la tête ..... 60 F
99 chansons et textes (6 cassettes) Vol. 1 et 2 ..... 270 F

Solleville Francesca
Francesca 1983 ..... 75 F

Souchon Alain
Album or (Petite annonce, Jamais content) ..... 71 F
A l'Olympia (2 disques) ..... 78 F
Jamais content ..... 44 F
On avance ..... 71 F

Talila
Casino de Vichy ..... 75 F

Tchouk Tchouk Nougah
En public ..... 71 F

Théophile
Cri-ratures ..... 70 F
Antonion Tamayo ..... 65 F

Vanderlove Anne
Partir ..... 66 F

Vasca Jean
Le grand sortir ..... 71 F

Vian Boris
En avant la zizique ..... 67 F

Vignault-Leclerc-Charlebois
J'ai vu le loup, le renard, le lion ..... 110 F

Vivoux Michel
Le rateau de la Vénus ..... 66 F
No biture ..... 68 F

Wetterwald Denis
Mais où il va chercher tout ça ..... 60 F

Yvart Jacques
Citoyen du monde ..... 66 F
A la source ..... 66 F
Yvart on campus (double) ..... 85 F

• CATALOGUE ROCK ALTERNATIF

Baron rouge
Baron rouge ..... 40 F

Berurier noir
Nada ..... 35 F
Macadam massacre ..... 40 F
Concerto pour détraqués ..... 45 F
Joyeux merdier ..... 35 F
L'Empereur Tomato-Ketchup ..... 18 F

Brigades
Bombs N'Blood N'Capital ..... 40 F
Redady Ready Go Punk Rocker ..... 35 F

Dazibao
Dazibao ..... 40 F

The Ex
Spanish Revolution ..... 55 F

Gnomes + Dames + Baron rouge
Gnomes + Dames + Baron rouge ..... 40 F

Ludwig Von 88
Hou la la ! ..... 40 F
Les trois petits keupons ..... 18 F

Nucclear Device
Tonnerre à la une ..... 40 F
Desperados ..... 18 F

Oth
Sur des charbons ardents ..... 55 F
Le rap des Rapetous ..... 18 F

Para bellum
Para Bellum ..... 40 F

V.I.S.A.
(Compilation : Die Bunker, Les maîtres, etc.) ..... 40 F

Washington Dead Cats
Go Vegetables, Go ! ..... 45 F

le catalogue

DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE 145, RUE AMELOT PARIS 11e TÉL: 48.05.34.08

DISQUES

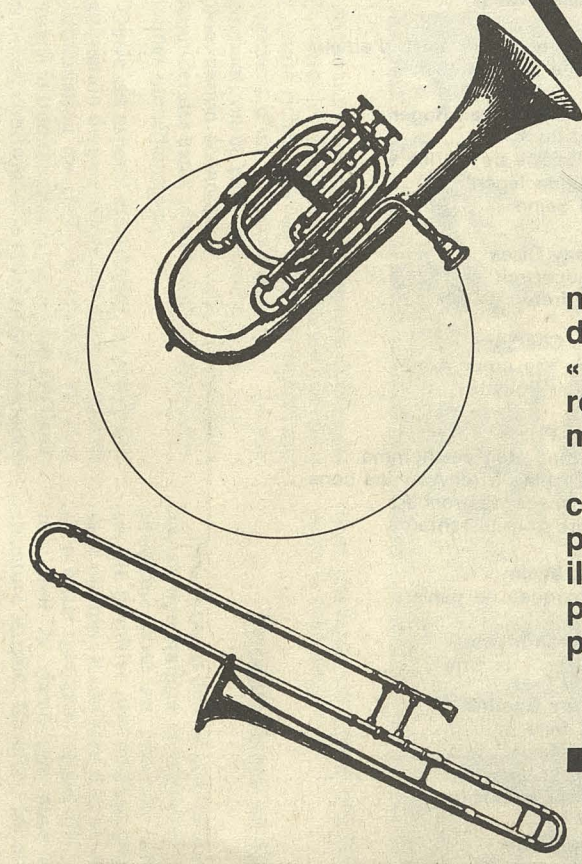

Amis lecteurs, nous vous présentons dans ce numéro du « Monde libertaire » notre catalogue disques. Celui-ci comporte deux rubriques : « chansons vivantes » et « rock alternatif », reflets du combat pour l'expression libre que mène Radio-Libertaire sur Paris.

Pour utiliser ce catalogue, vous devez détacher les pages 9-10 du reste du journal et les plier en deux dans le sens de la largeur. Puisse-t-il vous donner satisfaction. D'ores et déjà, nous préparons le prochain qui sera, nous l'espérons, plus étoffé.

Les permanents de la librairie
Laurent, Philippe

EN ACHETANT VOS DISQUES A LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE VOUS SOUTENEZ LES OEUVRES DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Les commandes pour la province ou l'étranger sont faite le jour même (sauf rupture de stock).

Nous ne fournissons que les commandes réglées à l'avance. **Nous vous demandons de compter 10% pour les frais de port.** Les règlements sont à adresser au nom de *Publico.*

La librairie du Monde libertaire est ouverte du lundi au samedi, de 10 h à 19 h 30.

• CATALOGUE CHANSON VIVANTE

Acousnie
Y'a des jours... Faudrait pas s'lever ..... 65 F

Allam Djamel
Salimô ..... 70 F

Annegarn Dick
Frères ..... 70 F
2 disques (Sacré géranium, Bébé éléphant, Ubu...) ..... 67 F

Arbatz Michel
Au revoir Monsieur Mingus ..... 66 F
Amis lointains ..... 66 F

Areski et Fontaine
Je ne connais pas cet homme ..... 71 F
Le bonheur ..... 71 F
Les églantines sont peut-être formidables ..... 71 F

Arti Louis
Tête de pluie ..... 65 F

Auberson Pascal
L'âme au bout des doigts ..... 71 F

Aurenche Alain
L'enfant mutant ..... 70 F
L'amitié ..... 80 F

Barbara
Seule ..... 50 F
La louve ..... 67 F
L'aigle noir ..... 50 F
A mourir pour mourir ..... 67 F

Barthes Jacques
Amara ..... 70 F
L'heure solaire ..... 64 F
L'envol des ruines ..... 70 F

Beaucarne Julos
L'ère vidéo-chrétienne ..... 73 F

Beausonge Lucid
Africaine ..... 44 F
Ombre ..... 68 F

Bedos Guy
En public (Putain de gosse) ..... 71 F
Au Gymnase (2 disques) ..... 85 F

Benin Maurice
Chant de solitude ..... 71 F
Sémaphore ..... 71 F
Aimer sans issue ..... 71 F
Peut-être ..... 71 F
En public ..... 71 F
Chemin d'alliance ..... 71 F
Escale ..... 71 F

Béranger François
Chansons d'amour ..... 71 F

Bertin Jacques
Théâtre de la Ville 1984 ..... 73 F
Ma vie, mon œuvre ..... 73 F
Trois bouquets ..... 73 F
Fête étrange ..... 73 F
Les visites au bout du monde ..... 73 F
Chez Bertin ..... 73 F
Théâtre de la Gaîté ..... 75 F
Besançon ..... 75 F

Blaire Jean-Louis
Paradis noir ..... 70 F

Blanchard
Version pauvre du lac des cygnes ..... 75 F

Bourbon Jean
Accroché à toi ..... 71 F

Brassens Georges
La mauvaise réputation ..... 67 F
Les amoureux des bancs publics ..... 67 F
Chanson pour l'Auvergnat ..... 67 F
Je me suis fait tout petit ..... 67 F
Le pornographe ..... 67 F
Le mécréant ..... 67 F
Les trompettes de la renommée ..... 67 F
Les copains d'abord ..... 67 F
Supplique pour être enterré à la plage de Sète ..... 67 F
La religieuse ..... 67 F
Fernande ..... 67 F
Chansons nouvelles ..... 67 F

Brel Jacques
Le plat pays ..... 75 F
Les vieux ..... 75 F
Au suivant ..... 75 F
Ces gens-là ..... 75 F
J'arrive ..... 75 F
Ne me quitte pas ..... 75 F
A l'Olympia ..... 75 F
Jaurès ..... 75 F
L'homme de la Mancha ..... 75 F
Disque d'or (Vol. 1 : Bruxelles, Rosa, Les vieux...) ..... 66 F
Disque d'or (Vol. 2 : Le plat pays, Zangra, Une île...) ..... 66 F

Buhler Michel
Rasez les Alpes qu'on voit la mer ..... 71 F

Buzon Michel
Séduction poussière ..... 70 F

Capart Louis
Marie-Jeanne Gabrielle ..... 68 F
Floraison ..... 68 F
Patience ..... 68 F

Castelhemis
Armes inégales ..... 44 F
Coucou ..... 68 F
N'importe quelle sorte d'amour ..... 68 F
Imagine un petit bar ..... 77 F

Caussimon Jean Roger
Papy Rock ..... 71 F
Au théâtre de la Ville ..... 64 F
Musique légère ..... 71 F
A la Seine ..... 71 F

Cerisay Gilles
Homoportrait ..... 70 F
Ame frère ..... 70 F

Louis Chedid
Anne, ma sœur Anne ..... 77 F
Pouvoir Pouvoir ..... 72 F

Chêne Pierre
Qui donc était cet homme ..... 65 F
La machine à recycler les cons ..... 65 F
La chanson des rochers ..... 65 F
Chante pour les enfants ..... 65 F

Conda Alain
Les barques de papiers ..... 68 F

Courcelle Marie
Naguère... la Brie ..... 60 F

Couture Charlélie
Quoi faire ..... 75 F
Le pêcheur ..... 44 F
Art et scalp ..... 78 F
Mississipi Dancing ..... 78 F

Dautin Yves
N'avez-vous rien à déclarer ..... 65 F

Debronckart Jacques
Un homme est debout ..... 66 F
Un, deux, trois ! ..... 40 F
Hommage à Jacques Debronckart ..... 72 F

Delorme Pierre
L'aviateur ..... 65 F
Ballade du centre ville ..... 65 F
Traboules et Savannes ..... 65 F

Didier Romain
Le monde entre mes bras ..... 75 F
Piano public ..... 110 F

Dimey Bernard
Testament (vol. 1) ..... 66 F
Ivrogne et pourquoi pas ..... 66 F
Volume 2 (l'Hippopotame, Trois Femmes...) ..... 66 F
Le Bestiaire de Paris ..... 66 F
Je finirai ma vie à l'Armée du salut ..... 66 F
Poèmes à bretelles ..... 66 F

Duneton Claude
La Goguette d'enfer ..... 65 F

Elbaz Gilles
Le reflet dans la vitre ..... 66 F
Dix ans de chansons- 1970-1980 (coffret) ..... 350 F

Escudero Leny
1986 Volume 1 (Petite mère, pour une amourette) ..... 70 F
1986 Volume 2 (Je t'attends à Charonne, P'tit frère) ..... 70 F
La planète des fous ..... 65 F
Je veux toujours rester petite ..... 66 F
Grand-Père ..... 65 F
La grande farce ..... 65 F
Vivre pour des idées ..... 66 F
Une femme seule ..... 66 F
Dérives ..... 66 F

Etienne Yvan
Schklong !!! ..... 66 F

Fanon Maurice
La petite Juive ..... 67 F

Féron Claude
Chante Gaston Couté ..... 65 F

Ferré Léo
La frime ..... 71 F
Je te donne ..... 71 F
Il est six heures ici et midi à New York ..... 71 F
La violence et l'ennui ..... 71 F
L'imaginaire ..... 71 F
Ludwig ..... 71 F
Le bateau ivre ..... 71 F
Coffret 7 disques ..... 280 F
Les loubards ..... 71 F
Ferré 84 (enregistrement public, 3 LP) ..... 171 F
L'Opéra du pauvre (4 LP) ..... 280 F
On est pas sérieux quand on a 17 ans (2 LP) ..... 123 F

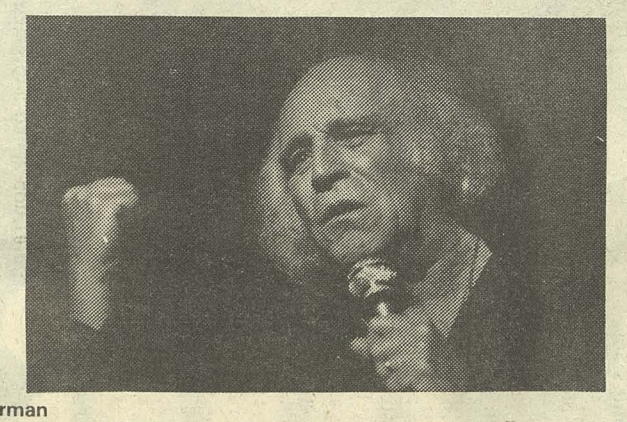

Firman
Ham 80 400 Somme ..... 50 F

Fischmann Patrick ..... 60 F
La Fredonne ..... 60 F
L'homme qui était un arbre ..... 70 F

Font et Val
Messieurs « Plus » ..... 68 F
Montrent tout à Bobino ..... 71 F
Baader ..... 44 F
Ça donne pas envie de chanter ..... 78 F
On s'en branle ! ..... 44 F
Ça va chier ..... 100 F

Fontaine Brigitte (et Areski)
Comme à la radio ..... 71 F
Vous et nous ..... 101 F

Forest Olga
Miel et granit ..... 66 F

Grange Dominique
Hammam palace ..... 64 F

Guidoni Jean
Crime passionnel ..... 50 F
Olympia 1983 ..... 110 F
Tous des putains ..... 75 F
Au cirque d'hiver ..... 75 F

Higelin Jacques
Crabouif ..... 64 F
Inédits 70 ..... 64 F
L'inutile (avec Areski) ..... 64 F

Imago
Passage ..... 101 F

Kibaro
Le long du fleuve Amour ..... 70 F

Lafaille Gilbert
L'année du rat ..... 70 F

Lagrange Valérie
Faut plus me la faire ..... 48 F
Chez moi ..... 67 F

Langoureau Gilles
De Pigalle à Al Jarreau ..... 70 F
Envie d'ailes ..... 75 F

Lapointe Boby
Avanie et Framboise ..... 70 F
Aragon et Castille ..... 74 F
Comprend qui peut ..... 67 F
Intégrale des chansons (1960 à 1969) ..... 240 F

Lara Catherine
La rockeuse de diamants ..... 71 F
Le square des innocents ..... 45 F
Nuit magique ..... 78 F
T'es pas drôle ..... 71 F

Lavilliers Bernard
Premier pas ..... 60 F
Les poètes ..... 67 F
Le Stéphanois ..... 70 F
Les barbares ..... 60 F
Rue Barbare (bande originale du film) ..... 50 F
15e round ..... 70 F
Pouvoirs ..... 73 F
O Gringo ..... 88 F
Nuit d'amour ..... 90 F
Etat d'urgence ..... 73 F
Tout est permis, rien n'est possible ..... 73 F
Valeur de feu ..... 95 F
T'es vivant ? ..... 115 F
Live Tour 1980 ..... 150 F
Olympia Live 1984 ..... 139 F

Le Bihan Jean-Marc
En public (Lyon 84) ..... 60 F
Ecoute le cœur des gens ..... 60 F

Leforestier Maxime
Deux disques (J'm'en fous de la France, Mauve) ..... 64 F
Mon frère ..... 67 F
Le steack ..... 50 F
Succès (Si tu étais né en mai, Mentir...) ..... 64 F
Succès (Mon frère, San Francisco...) ..... 67 F
After shave ..... 75 F

Le Goff Tonia
Visages de femmes ..... 55 F

Lemarque Francis
Où vont les fleurs ..... 70 F

Llach Lluis
Stade de Barcelone ..... 146 F
Verges 50 ..... 72 F
L'estaca ..... 133 F
El meu amic el mar ..... 60 F
Viatge à Itaca ..... 72 F
Testimo ..... 72 F
Campanades à morts ..... 72 F

Loumy
L'arbre ..... 100 F

Marcœur Albert
Celui ou y a Joseph ..... 80 F

Meige Pierre
Plus star que jamais ..... 52 F

Mena Higinio
Para esto hemos nacido ..... 55 F

Messia Danielle
Il fait soleil ..... 75 F
De la main gauche ..... 75 F
Carnaval ..... 78 F

Micha José Anne
Espace sangle ..... 60 F

Miguel
Thème d'amour ..... 75 F

Moisan Alain
Rideau ..... 65 F

Moiziard Jean
Le cancer ..... 65 F
Jules ..... 65 F
Approchez pour entendre ..... 65 F

Montaner Francisco
Garcia Lorca ..... 65 F
Pablo Neruda ..... 65 F
Antonio Machado ..... 62 F

Nougaro Claude
Dansez sur moi ..... 64 F
Olympia 1985 ..... 75 F
Succès (Une petite fille, Le cinéma...) ..... 64 F
Bleu blanc blues ..... 75 F

ANTHROPOLOGIE

Un totalitarisme sans Etat

LES sociétés industrielles sont-elles les seules structures sociales à être totalitaires ? Les sociétés « primitives » non étatiques ne peuvent-elles être également totalitaires ? C'est à ces questions que le présent article va tenter de fournir des éléments de réponse.

Il prend sa source dans la lecture du livre de Maurice Duval (père de Jérôme Duval, l'une des victimes lycéennes de décembre 1986) : *Un totalitarisme sans Etat. Essai d'anthropologie politique à partir d'un village burkinabé* (1). Dans cet ouvrage, l'auteur, anthropologue, décrit les relations sociales existant dans un village du Burkina-Faso et les analyse en détail.

Signalons que Maurice Duval sera l'invité de l'émission « A bâtons rompus » le mardi 2 juin, à 20 h 30, sur Radio-Libertaire (89.4 MHz, Paris), afin de débattre des thèmes développés dans cet article.

Totalitarisme et société

La structure sociale qui est étudiée est celle d'un village Gurunsi, une des tribus importantes de cette région africaine (Burkina-Faso, ex-Haute-Volta). Il existe dans ce village une hiérarchie sociale très marquée, et le pouvoir n'est réparti qu'entre quelques personnes. Traditionnellement les responsables du village sont :

- le responsable de la terre (*tiatu*), qui représente le lien entre les mortels et la divinité Terre (Tia) ; il s'occupe de l'agriculture, des conflits, de la santé ; c'est un personnage important.
- le chef politique du village (*pio*), qui détient le pouvoir de décision et celui de maintien de l'ordre.
- les vieux des lignages dominants, représentant une sorte de « conseil des sages ».

Depuis quelques années, l'occidentalisation du pays et plus récemment la venue au pouvoir de Sankara occasionnent des changements dans les rapports hiérarchiques. Ainsi, à l'heure actuelle, c'est le chef du village qui détient le monopole du pouvoir. Il assure sa domination par des violences physiques : mort, amendes, expulsion du village. Un culte basé sur la sorcellerie surpasse celui basé sur la divinité Terre : le « kméré », divinité malfaisante et dangereuse, devient omniprésent.

Toutefois, la société Gurunsi n'est pas uniquement contrôlée par ce pouvoir hiérarchique. En effet, la vie sociale est caractérisée par des rapports dominants/dominés nombreux :
- domination sexuelle : l'homme est naturellement supérieur à la femme, cette dernière ne pouvant prétendre à aucun pouvoir.
- domination liée à l'âge : l'aîné est plus important que le cadet, le vieillard plus que le jeune.
- domination sociale : les lignages dominants ont toutes les priorités sur les autres lignages ; les écarts riches/pauvres sont très importants et relèvent d'un fatalisme exacerbé : on naît dominant, on ne peut le devenir.
- domination économique : seul le chef peut accumuler des biens ; les dominés doivent consommer immédiatement.

Outre ces aspects autoritaires, il se crée une légitimation du pouvoir et un renforcement de la domination du chef : le pouvoir est conforme à la tradition par la succession des lignages ; il est conforme à la religion par le soutien des dieux ; il reçoit actuellement la caution de l'Etat moderne.

Il existe de plus un auto-contrôle très important, lié d'une part à la structure des habitations (communauté), d'autre part à la peur du rejet social : toute personne s'écartant de la norme est déclarée folle et expulsée. Mais l'aspect le plus totalitaire est la présence de la sorcellerie, véritable verrou social. Le « kwéré », la divinité malfaisante, le mal collectif dont il faut se défendre, apparaît comme le seul danger ; les dominés se sentent plus menacés par les sorciers que par la contrainte du pouvoir en place. Ainsi, même les jeunes scolarisés à la ville ont peur du « kwéré ».

En résumé, le fonctionnement de cette société peut se présenter ainsi : nous sommes en présence d'une société totalitaire, basée sur la domination sociale, culturelle, spirituelle et économique, la soumission au protecteur (prêtre) contre le « kwéré » ; cette struture sociale se maintient grâce à l'auto-contrôle des dominés. L'auteur propose le terme de « *totalitarisme élémentaire* » pour expliquer cette société ; la violence utilisée est symbolique et non physique, la pierre d'achoppement en étant la sorcellerie.

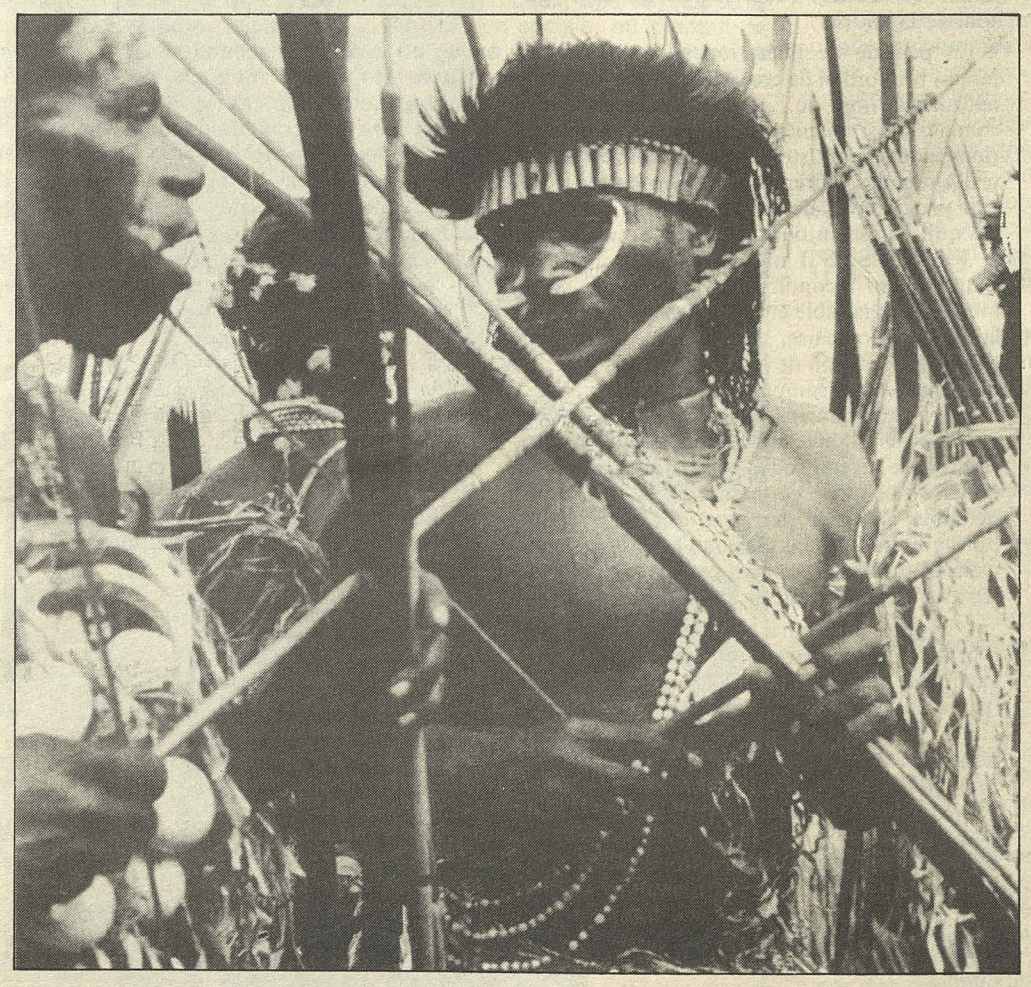

Totalitarisme et Etat

Nous venons de voir comment une structure sociale non étatique pouvait être totalitaire. Le problème posé est celui de savoir si toute société primitive non étatique peut être totalitaire ou non. Il convient à ce point de l'exposé de préciser quelques termes clés, ainsi que de relativiser la vision que nous avons d'une structure sociale. En effet, les notions classiques d'Etat, de société, de totalitarisme sont issues d'une réflexion occidentale du problème. Peut-on calquer sans risques ces notions sur une trame qui ne répond pas forcément aux mêmes schémas directionnels, en l'occurrence des sociétés non industrialisées ?

Ainsi un Etat sera caractérisé par un pouvoir centralisé, où une minorité aura tout contrôle sur la majorité, avec comme moyens de pression une police et une armée. Le totalitarisme sera, lui, mis en avant pour décrire une société où le pouvoir, détenu par quelques personnes, est gardé par la force ; la contrainte exercée est tout autant physique que psychologique.

Ainsi, même si Maurice Duval considère la société Gurunsi comme non étatique, nous pouvons y voir en fait un autre type d'Etat en place. Pour P. Clastres (2), une société primitive sans Etat est égalitaire, les individus y sont libres ; la société étatique est contraignante par définition. Mais la société Gurunsi, bien que non étatique, est inégalitaire : une minorité dominant une majorité. Elle est de plus totalitaire, de par sa soumission sans condition au chef religieux ; la violence physique n'est même pas nécessaire, la peur spirituelle jouant le rôle de régulateur social.

Cette idée qu'une société non industrielle est à priori non totalitaire et non égalitaire a été pendant longtemps le leitmotiv des ethnologues et des anthropologues. Toutefois les études récentes dans ces domaines, mais aussi les progrès en préhistoire, ont permis de clarifier le débat. Ainsi, en suivant l'évolution des sociétés humaines depuis l'apparition des premiers hominidés, il en ressort que les notions d'Etat et de totalitarisme sont des productions très récentes. Pendant plusieurs centaines de milliers d'années, les hommes sont des chasseurs-cueilleurs nomades ; puis il y a quelques milliers d'années seulement, l'homme devient pasteur et agriculteur ; la structure économique se modifie alors de manière considérable, permettant par la suite l'apparition de l'Etat. Le totalitarisme est-il apparu avec l'Etat ou bien était-il présent auparavant ?

Pour A. Testart (3), l'inégalité économique puis sociale apparaît dès qu'il y a accumulation de biens (nourriture en particulier) ; le totalitarisme survient ensuite comme gardien de cet ordre social. Bien que teinté de marxisme, ce schéma semble correspondre à la réalité dans de nombreux cas. Donc même une société primitive possède potentiellement un totalitarisme. Ceci est en accord avec la conclusion de Maurice Duval qui considère que le totalitarisme est latent dans toute formation sociale, primitive ou industrielle. Toutefois, il est important de préciser que la concrétisation du totalitarisme n'est pas inéluctable. De plus, il ne faut pas voir dans l'évolution des structures sociales un déroulement linéaire, une société occidentale n'étant pas l'obligatoire descendante d'une société non industrielle.

Quelle société choisir ?

Après ce très rapide survol des conceptions actuelles des auteurs sur le sujet, il est bon de préciser la position des anarchistes quant aux notions d'Etat et de totalitarisme. Il est clair que les anarchistes sont contre toute forme étatique, en ce sens qu'un Etat ne peut exister que sur le principe de la contrainte. Notre projet d'organisation sociale, le fédéralisme, propose une association des individus en groupe social, sur la base d'un contrat librement accepté. Nous ne pouvons donc que nous opposer à tout Etat, qu'il soit libéral ou socialiste.

La prise en compte de l'aspect totalitaire doit rendre moins manichéenne notre position : nous ne sommes pas à priori favorables à n'importe quelle société non étatique, car elle peut fonctionner sur des bases totalitaires et de ce fait être en complète opposition avec nos idées libertaires.

L'actualité nous oblige à suivre de près l'évolution de certaines régions sous le joug d'un colonialisme. Nouvelle-Calédonie, Antilles, Amérique latine sont en passe de devenir à plus ou moins long terme des sociétés indépendantes. La question cruciale à poser est de savoir si, bien que non étatiques, ces sociétés présentent les garanties de ne pas sombrer dans un totalitarisme qui n'aura rien à envier au présent système en vigueur. Nous nous garderons bien toutefois d'intenter un procès d'intention à ces sociétés, de par notre recul plus ou moins important quant aux relations sociales inhérentes à chaque société.

Le rôle des anarchistes est d'œuvrer afin que des structures sociales fédéralistes et non autoritaires se mettent en place, et ne se calquent pas sur des modèles étatistes et totalitaires. L'individu, dans une société fédéraliste non autoritaire, possède son intégrité décisionnelle et sociale. Dans une société étatique totalitaire, il n'est plus qu'un pion destitué de tous ces pouvoirs. La réflexion abordée quant au type de société proposée doit donc également prendre en compte l'aspect individuel.

PATRICK
(Gr. Sevran-Bondy)

(1) Maurice Duval, Un totalitarisme sans Etat, *éditions de l'Harmattan, 1986, en vente à la librairie du Monde libertaire, 110 F.*

(2) Pierre Clastres, La société contre l'Etat, *éditions de Minuit, 1974, en vente à la librairie du Monde libertaire, 57 F.*

(3) A. Testart, Les Chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités, *Société d'ethnographie, Paris 1982.*

LUTTES DE LIBÉRATION NATIONALE DES D.O.M.-T.O.M.

Réflexions et propositions anarchistes

LA réalité des D.O.M.-T.O.M. nous interpelle chaque jour. La présence française dans ces territoires ne peut nous laisser indifférents. Essais nucléaires en Polynésie, répression contre les indépendantistes kanaks... le colonialisme n'est pas mort ! C'est pourquoi le groupe Kropotkine a publié récemment un fascicule intitulé *Luttes de libération des D.O.M.-T.O.M. : réflexions et propositions anarchistes*, dont voici quelques extraits (1).

Un triste bilan

Les luttes de libération nationale ne sont pas, comme certains voudraient le faire croire, une phase révolue. Non seulement les grandes puissances possèdent encore des colonies (France : D.O.M., T.O.M. ; Etats-Unis : Hawaï, Porto Rico... ; U.R.S.S. : Pays baltes, Mongolie...), mais elles entretiennent avec le tiers monde des relations basées uniquement sur le néo-colonialisme ou l'impérialisme, phase actuelle de domination économique et politique des pays occidentaux. Ces pays dits « dominés » exercent d'ailleurs trop souvent une politique centraliste ethnocidaire. Citons pour exemple le cas de l'Indonésie vis-à-vis du Timor oriental et de l'Irian Jaya, et du Brésil face à l'Amazonie...

Lorsque les métropoles accordèrent l'indépendance prénégociée aux pays d'Afrique ou d'ailleurs, nous en voyons les conséquences aujourd'hui : alliés à leurs anciens colonisateurs, les élites locales s'engraissent au détriment de leurs populations. L'autre cas de figure n'est guère plus enviable. A l'issue de guerres de libération se sont constitués des gouvernements, qui ne tardèrent pas à refléter les intérêts de la bourgeoisie technobureaucratique nationale. Cette dernière n'est pas seulement privilégiée mais bel et bien exploiteuse. Comme on le voit, les luttes de décolonisation nous amènent à établir un triste bilan : toutes ont abouti à la création d'un nouvel Etat, perpétuant ainsi l'existence de deux classes antagonistes. Un tel passif nous rend donc plus sceptiques face aux mouvements qui prétendent, encore de nos jours, mener les peuples vers des horizons meilleurs.

Considérer la marche vers le communisme par l'intermédiaire de l'étatisme relève de l'utopie. Un tel Etat, quelqu'il soit, ne peut dégénérer mais au contraire se renforcer au détriment des peuples. Il convient donc de proposer des moyens de lutte et mobilisation allant dans le sens de l'émancipation de tout homme contre la réalité coloniale, afin d'éviter de sombrer dans les méandres de l'étatisme et de la bureaucratisation.

Indépendance et alternative

Les conditions premières, pour tout mouvement indépendantiste, sont un développement économique autonome et un non-alignement politique entre toutes les puissances, quelqu'elles soient. Cela conduira inévitablement à une remise en cause des modèles capitalistes privés et d'Etat.

Dès aujourd'hui, les objectifs des peuples colonisés doivent s'inscrire dans une perspective de transformation sociale et économique. Déjà, dans les D.O.M.-T.O.M., et plus précisément en Guadeloupe, certaines pratiques sont à relever. A l'initiative de syndicats de paysans indépendantistes, plus de 1 200 hectares, laissés en friche par leurs propriétaires, sont occupés et mis en valeur. De petits ateliers de confection, des services d'entraide organisés sous le mode autogestionnaire ont été créés. En Nouvelle-Calédonie, il existe également dans les îles des coopératives agricoles. A l'état embryonnaire à l'heure actuelle, ces initiatives se généraliseront si l'on veut que le mot indépendance soit synonyme d'émancipation.

La mise en place de telles pratiques se heurtent, non seulement, au pouvoir colonial mais plus généralement à un mur qui semble insurmontable : l'habitude de la société de consommation. Bénéficiant d'un haut niveau de vie, sans rapport avec les ressources locales, la population est en grande partie occidentalisée. La question est donc de savoir si elle est prête à remettre en cause le mode de vie qu'on lui a imposé et à subir une baisse du niveau de vie résultant de l'indépendance.

Action légaliste ou révolutionnaire ?

Le réformisme, comme son nom l'indique, a pour tâche un aménagement du système d'exploitation et d'aliénation. Il colporte l'illusion d'une amélioration graduelle par la voie électorale et prône la paix sociale. Ce respect des institutions, ce légalisme est une voie sans issue, suicidaire pour notre émancipation.

En ce qui concerne les D.O.M., cette départementalisation de certaines colonies n'a servi qu'à une seule chose : une intégration plus complète à la société française. Loin d'être une victoire, comme le clamait la gauche, ce fut une grave défaite pour l'identité même des colonisés. Que penser alors des référendums qui pourraient s'organiser dans les D.O.M.-T.O.M. en vue de leur accorder ou non l'indépendance ? Soyons clairs, si Paris accepte une telle solution, comme c'est le cas pour la Nouvelle-Calédonie, les raisons sont simples.

Depuis bien longtemps la métropole a préparé le terrain afin que toute consultation soit favorable à ses intérêts. Dans les années 70, les directives du ministre Messmer n'ont-elles pas incité et favorisé l'émigration pro-française, pour s'opposer le moment venu à toute revendication indépendantiste. Et il ne faut pas négliger les importantes sommes d'argent qui sont déversées dans ces territoires, afin de créer une dépendance par un haut niveau de vie artificiel. Participer au référendum, c'est reconnaître les manœuvres de l'Etat à fausser les résultats.

Fondamentalement, la Kanaky comme les autres D.O.M.-T.O.M. est en droit de retrouver sa souveraineté sans passer l'épreuve d'une quelconque consultation. Lors de l'établissement des colons français y a-t-il eu référendum pour approuver leur arrivée ? Au contraire, la France a employé tous les moyens pour anéantir l'identité des autochtones : spoliation de terres, massacres, esclavage... L'éventualité d'un référendum est, à nos yeux, tout à fait secondaire. Non seulement, il contribue à une certaine démobilisation dans les rangs indépendantistes, mais surtout cette indépendance « virtuelle », sans changement social, n'est qu'un leurre.

Dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, le jeu électoraliste ne s'oppose-t-il pas à la reconnaissance d'un pays multi-éthnique par la mobilisation, au côté des indépendantistes, des populations non-kanakes, largement manipulées par le R.P.C.R. ! L'unité favoriserait la neutralisation des forces d'extrême droite qui sont le premier obstacle à tout changement quelqu'il soit. Hisser le drapeau kanak n'est rien si les antagonismes de classe ne sont pas résolus.

L'apport libertaire

Avant tout, nous devons reconnaître une chose : les anarchistes sont divisés quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de ces luttes. De ce fait, notre présence a été soit très insuffisante, soit nulle au sein de ces combats. En ce qui concerne les D.O.M.-T.O.M., les libertaires ont un rôle particulier à jouer. La France est, en effet, directement responsable de la situation d'aujourd'hui et nous ne pouvons rester indifférents au nom d'un certain purisme. Anarchistes, nous dénonçons le séparatisme traditionnel qui exalte l'alliance de toutes les couches de la société colonisée au nom de la nation.

En période de libération, il est plus que jamais primordial de combattre l'idée de nationalisme au nom de l'internationalisme. Nous sommes ainsi amenés à côtoyer des organisations indépendantistes, le plus souvent marxistes, à prendre clairement position à propos de leur programme, de leurs objectifs. Tel est le cas qui se pose aujourd'hui avec, entre autres, le F.L.N.K.S. S'il n'est nullement question d'un soutien inconditionnel, un travail commun est souhaitable et envisageable. Dénoncer la présence française, sa politique colonialiste, exiger la libération de militants emprisonnés... peuvent être des campagnes communes. Néanmoins, l'axe prioritaire de solidarité ne doit pas se situer au niveau décisionnel du Front. Il se situe au niveau social, avec des organismes de base : comités, coopératives... Il est indispensable de tisser des liens directs. Luttant pour une société sans classe ni Etat, nous mettrons en garde les populations concernées contre tout pouvoir centralisateur.

L'apport libertaire est primordial afin d'orienter les luttes sur un terrain anticapitaliste et anti-étatique. L'impulsion d'une réalité anarchiste (coopératives, réseaux alternatifs...) est dans un premier temps notre objectif. Un regroupement libertaire, indispensable pour le développement et la propagation de nos idées, ne sera pas un but en soi ; il ne sera pas amené à prendre la tête du combat, loin de là, il sera partie intégrante du mouvement d'ensemble. Les anarchistes sont présents pour aider les exploités à prendre leur destin en main et non pour les diriger vers le communisme.

L'émancipation des peuples sera l'œuvre des peuples eux-mêmes ou ne sera pas !

Gr. KROPOTKINE (Argenteuil)

(1) Sommaire : Quelle indépendance ?, Stratégie de lutte, Lendemain d'indépendance, Rôle du mouvement libertaire.

En vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 5 F.

Quelques thèmes de campagnes

Des campagnes pourraient être organisées pour dénoncer :

- Le plan de développement des D.O.M.-T.O.M. du présent gouvernement qui n'a qu'un seul but : accentuer la présence française. Nous mettons en garde la population locale contre les mirages de la société de consommation au moyen de laquelle Paris maintient son emprise. Cette société, en trompe-l'œil, est aussi condamnable sous les tropiques qu'en Occident !
- Les parodies électorales qui légitiment « la démocratie françaies » sur ces territoires.
- Les partis locaux qui soutiennent par leurs actions la métropole.
- La présence militaire françaies à travers ses bases, mais également en refusant le service militaire par divers moyens : objection de conscience, insoumission, désertion.
- Les essais nucléaires en Polynésie qui se déroulent au nom de la défense de la patrie.
- Les institutions française, en boycottant taxes et impôts métropolitains.
- L'enseignement scolaire actuel. Strictement identique à celui enseigné dans la métropole, il nie toute spécificité et histoire locale. Son objectif est l'assimilation à la société occidentale en uniformisant la pensée et la culture. Il s'agit donc de préserver les cultures locales : langue, mode de vie... Les peuples colonisés doivent avoir accès à leur propre identité si longtemps bafouée. C'est à eux et non à des agents extérieurs de remettre en cause, partiellement ou en globalité, leur culture.

LE 3 août 1981, les contrôleurs aériens et leur syndicat, le P.A.T.C.O. (Professional Air Traffic Controllers Organization), entraient en grève. L'issue de ce conflit fut le licenciement de 12 000 contrôleurs et la dissolution du syndicat. Soutenu bien évidemment par, alors, la toute récente politique économique de Reagan, l'administration fédérale appliquant un néo-taylorisme vigoureux avait prévu (dès 1980) un conflit de cette envergure et, d'études en études, les plans de gestion informatisés du trafic aérien auraient rationalisé et réduit au strict minimum le besoin en contrôleurs. Le gouvernement put ainsi maintenir un fonctionnement correct du trafic et remporter la bataille.

Néo-taylorisme encore dans la sidérurgie. La plus longue grève de l'industrie de l'acier prit fin en janvier 1987 quand l'U.S.W.A. (United Steel Workers of America) accepta l'accord proposé par l'U.S.X. (le plus important producteur d'acier du pays). Là encore, la victoire du patronat reposa sur sa capacité d'introduire de nouvelles technologies de production, de gestion et la flexibilité salariale et professionnelle, sur le maintien d'énormes stocks d'acier afin d'éviter des arrêts d'approvisionnement. Avant le début du conflit, l'industrie de l'acier tournait à 60% de ses capacités. Après la première semaine de grève, ce chiffre tombait à 51%... pour revenir à 57% à la mi-novembre 1986 !

Ce qui est permis au patronat américain ne l'est pas — ou moins — en Europe occidentale. Cela tient autant aux tenants historiques que politiques. Ainsi, un accord entériné par l'I.G.-Metall il y a peu en R.F.A. (échelonnement progressif d'une réduction du temps de travail) est significatif d'une situation de partenariat du syndicalisme dans le champ de l'entreprise, comme celui de la production au niveau national.

Cette tendance se dessine tout doucement aux Etats-Unis, par exemple chez General Motors qui, rompant avec le néo-taylorisme ou le modèle californien, ouvre un champ de négociation dans l'entreprise. Tendant à une démocratisation de cette matrice de la société qu'est l'entreprise (définition donnée par tous les supporters du patriotisme d'entreprise), cette tendance se heurte à des nombreuses résistances, essentiellement patronales. Le texte qui suit met en lumière le terrain politique et institutionnel du mouvement ouvrier américain pour bien saisir qu'une situation de cogestion à l'allemande n'est pas prête de voir le jour.

ETATS-UNIS

Du compromis... à la retraite

IL est nécessaire de comprendre le rôle des syndicats dans le système global, surtout afin de voir comment un mouvement pour un contrôle plus important sur les conditions de travail ne peut vraisemblablement se développer par leur médiation. La classe ouvrière américaine a été façonnée par ses origines immigrantes, et par les possibilités d'expansion géographique et industrielle. Durant sa formation, elle n'eut jamais à faire face aux effets de sa propre soumission à l'imprévision et au gaspillage : il y avait toujours une frontière ouverte vers l'Ouest et de la terre à revendre, et ceux qui trouvaient l'Est du pays déjà trop étroit pour leurs ambitions pouvaient partir vers l'Ouest.

De plus, la variété ethnique des groupes d'immigrants affaiblissait la formation d'une solidarité ouvrière ou d'une conscience de classe et était en fait utilisée pour maintenir la division dans la classe ouvrière. Le syndicalisme n'a jamais pu faire plus que d'essayer de s'accomoder de la croissance du capitalisme, dans une société capable de s'industrialiser sans aucune des entraves sociales traditionnelles des vieilles institutions.

Le syndicalisme se dénature

Au début de ce siècle, le mouvement ouvrier américain était dominé par un radicalisme qui, pour des raisons qui paraîtront évidentes, a disparu. Il cherchait à réaliser un contrôle ouvrier, basé sur des coopératives de producteurs, et proposa juste après la Première Guerre mondiale un plan pour reprendre les sociétés de chemin de fer en faillite, par l'intermédiaire d'une entreprise nationale gérée par les travailleurs.

De plus, au-delà de la force du mythe de l'égalité des chances, soutenue par la croissance industrielle continue et l'accession de la classe ouvrière au statut de classe moyenne, deux causes importantes peuvent être avancées pour expliquer la réduction du militantisme ouvrier à des revendications quantitatives et l'intégration consécutive du mouvement ouvrier au système capitaliste.

La première cause, historiquement antérieure, et la plus importante, fut la canalisation du militantisme ouvrier vers des formes acceptables et légalement limitées de conflits qui respectent les règles de base du jeu capitaliste. La législation des années 30, comprenant la loi Wagner, la création du Bureau national des relations du travail et de l'assistance sociale, était entièrement le résultat des initiatives de l'aile libérale de la classe dirigeante dans le cadre d'une négociation avec Samuel Gompers (leader de l'A.F.L. à cette époque), et malgré une forte opposition ouvrière. La négociation a permis un accord qui, en contre-partie du droit des travailleurs à s'organiser et à être officiellement reconnus, devait restreindre l'activité du syndicat à des revendications quantitatives et obtenir de celui-ci l'engagement de ne pas se livrer à des activités ouvertement politiques et à des tentatives de contestations du capitalisme.

En 1900, la N.C.F. (National Civic Federation) fut formée, comprenant des notabilités d'un tiers des 300 plus grandes entreprises du pays et quelques-uns des leaders syndicaux. Elle développa la législation sociale, en prenant de court les syndicats et servit de médiateur dans les conflits sociaux. De la même façon l'A.A.L.L. (Americain Association for Labor Legislation), dont l'importance dépassait largement celle de la N.C.F., joua un rôle majeur pour modifier la législation dans les secteurs de la santé, de la sécurité, des assurances maladies et du chômage. Organisation dominée également par les membres de la classe dirigeante, elle réussit largement à imposer au monde du travail, malgré son opposition, une législation avantageuse mais qui assurait aussi son intégration dans le système capitaliste. S. Gompers lui-même démissionna de l'association.

L'idéologie du pluralisme

L'approche historique classique a toujours été qu'une législation sociale favorable aux travailleurs était la preuve du pluralisme des Etats-Unis, puisque c'était la preuve d'une victoire du monde du travail sur celui des grandes affaires (*Big Business*). La justification de cet argument semblait être trouvée dans le fait que des groupes d'affaires conservateurs, représentés surtout par la N.A.M. (National Association of Manufactuers), s'opposèrent à cette législation. Mais les syndicats en firent autant ; ce fut plutôt l'aile libérale de la classe dirigeante qui sut être assez sagace pour saisir la possibilité d'intégrer les travailleurs syndiqués au système capitaliste et, ceci réalisé, de pouvoir disposer ainsi d'un moyen de contrôle social et de surveillance des travailleurs, tout en renforçant parallèlement l'idéologie du pluralisme.

La meilleure illustration du rôle passif ou négatif du monde du travail concernant la législation sociale est peut-être la loi Wagner. Souvent nommée « *loi des droits des travailleurs* », puisqu'elle garantissait le droit de négociation collective et instituait des mécanismes gouvernementaux de médiation, elle fut votée à un moment où les forces syndicales étaient très affaiblies, le taux de syndicalisation ayant diminué de 12% en 1920 à 6% en 1933.

La loi Wagner fut votée en 1936, car, tandis que la grande crise de 1929 diminuait considérablement les forces syndicales, le militantisme ouvrier se renforçait et on craignait qu'il ne prît une expression politique révolutionnaire. Il devint alors nécessaire de renforcer le mouvement syndical pour empêcher un mouvement révolutionnaire structuré de se développer. La loi Wagner fut finalement votée grâce à l'effort conjugué des dirigeants syndicaux et de l'aile libérale du patronat, après un long combat avec l'aile conservatrice du patronat (N.A.M.).

Cela fut interprété comme un conflit entre les travailleurs et les dirigeants du monde des affaires, alors qu'il s'agissait plutôt du résultat d'un phénomène qui s'est souvent produit aux Etats-Unis : la canalisation réussie d'une revendication révolutionnaire dans des voies réformistes. La réduction, par des atteintes légères aux prérogatives patronales (programmes d'enrichissement des tâches et autres trouvailles), de la portée du mécontentement des travailleurs est le dernier en date d'une longue série d'efforts couronnés de succès pour prendre de court les travailleurs syndiqués. Et ces efforts n'ont pas besoin d'être importants ; les dirigeants syndicaux étant à l'heure actuelle, entièrement intégrés au système.

Epuration

Le second facteur qui a garanti l'orientation non-révolutionnaire et productiviste du mouvement ouvrier est le rôle du communisme au sein de celui-ci. La crise des années 30 a accru l'espoir que le système capitaliste arrivait enfin à son effondrement tant prédit, et le communisme trouva prise dans le mouvement ouvrier. Avec le succès du New Deal et surtout la Seconde Guerre mondiale, qui semblèrent cautionner le système capitaliste, les communistes retranchés désormais dans les directions de syndicats, continuèrent à croire à un effondrement éventuel du système, en repoussant uniquement l'échéance.

Parallèlement au comportement de la C.G.T. en France en mai 1968, ils renièrent une tactique révolutionnaire et se concentrèrent plutôt sur la construction de syndicats puissants intégrés à l'idéologie de la négociation collective. De plus, en accord avec la politique du Front populaire, ils s'allignèrent sur le Parti Démocrate dans le but d'acquérir une respectabilité, tout en continuant de conquérir des positions de force dans les syndicats. Avec le développement de la guerre froide et du Mac Carthysme, et aussi grâce à la loi Smith, les syndicats se débarrassèrent eux-mêmes de leurs membres communistes.

Comme preuve de leur statut nouvellement acquis de jeunes membres de l'élite au pouvoir, les leaders syndicaux renchérirent sur les représentants du grand patronat pour défendre l'idéologie de la guerre froide et l'A.F.L.-C.I.O. coopéra activement avec la C.I.A. pour empêcher que le mouvement ouvrier latino-américain ne soit contaminé par les idéologies de gauche.

Ainsi, les groupes dirigeants du gouvernement et du capitalisme indiquèrent clairement que la condition posée, pour continuer à jouir des avantages de la reconnaissance et de la protection à travers la négociation collective et à être intégré à l'élite au pouvoir, était la renonciation une fois pour toute aux idéologies étrangères. Les travailleurs devaient accepter les définitions officielles qui assimilaient la liberté du système à la libre entreprise. On avait le droit de lutter pour des hausses de salaires et l'extension de la législation sociale — après tout, les entreprises cherchaient aussi à obtenir une législation protectrice et des augmentations de profits — aussi longtemps que l'on acceptait les règles de base du jeu de la libre concurrence.

La lutte idéologique n'était pas autorisée surtout lorsqu'elle prenait une forme révolutionnaire. Ce qui indique bien ce qui était alors requis des syndicats pour qu'ils puissent conserver leur statut de

groupe organisé et intégré aux sphères dirigeantes en assurant l'assimilation et l'intégration des travailleurs au consensus social. Il arrivait parfois que des dirigeants syndicaux aient déjà été membres de commissions gouvernementales et, dans de nombreux cas, entretiennent des relations d'amitié avec les membres de la classe dirigeante. Les dirigeants des syndicats ont travaillé ainsi étroitement avec ceux des grandes affaires, et ont donc estimé qu'il était possible d'établir un *modus vivendi*.

Le résultat de ce processus continu et important d'intégration du syndicat dans le système capitaliste a fatalement été de réduire son champ d'action, et de le rendre, au cours de ce processus, vulnérable aux revendications de sa propre base. Il ne pouvait mettre en question le droit du patron à contrôler le travail ou à déterminer les objectifs de production et les niveaux de profit. Aussi l'histoire du travail aux Etats-Unis est une illustration vivante de la capacité du système capitaliste à s'accomoder et à intégrer la contestation dans ses propres définitions sociales et politiques de la réalité.

Relations internationales

ANARCHO-PUNK

Emeute à Brixton

IL y a longtemps qu'on n'a pas parlé dans ces colonnes du mouvement anarcho-punk britannique. Le mois dernier (le 18 avril), l'un des groupes les plus connus de ce mouvement, Conflict, organisait un concert au Brixton Academy de Londres, accompagné par Steve Ignorant, chanteur de Crass. Jusque-là rien d'anormal, et ce concert n'aurait pu être qu'une brève dans le *Monde libertaire*... Mais dans l'Angleterre de Thatcher, les groupes anarcho-punk ont souvent des problèmes avec la justice et la police : disque censuré pour Crass, inculpations diverses pour Disrupters et Deviated Instinct, et le plus souvent concerts interdits.

Ce concert du 18 avril était donc quelque chose de politiquement important, d'autant plus qu'il était organisé en soutien à une vingtaine d'organisations (Greenpeace, Animal Liberation Front [A.L.F.], Black Sheep [mouvement pacifiste du Pays de Galles], Comité de soutien des mineurs emprisonnés pour fait de grève, mouvement pour les droits des détenus, etc.), qui tenaient des stands, ainsi qu'en soutien à 4 membres de l'A.L.F. qui viennent d'écoper de 10 années de prison pour avoir pratiqué l'action directe, à savoir : libérer des animaux subissant des tortures ou saccager des laboratoires pratiquants la vivisection.

Cela aurait pu être un rassemblement positif, qui répondait à une attente du milieu alternatif anglais, mais c'était sans compter sur la police et le service d'ordre qui ne cessèrent de harceler le public punk. Après le concert, il y a eu des affrontements, la police fut très violente, il y eu une centaine d'interpellations et une trentaine d'inculpations.

Depuis, Conflict est totalement interdit de concert en Grande-Bretagne et le chanteur du groupe risque une peine de plusieurs années de prison pour « *incitation à l'émeute* ». C'est pour cette raison que nous passons des extraits d'une interview de Colin et Steve (chanteurs respectivement de Conflict et de Crass) faite 2 jours après les affrontements.

Jean-Pierre LEVARAY

Interview de Conflict

— **Colin :** C'est moi qui vais te poser des questions, Steve : pourquoi ce concert du 18 avril ? Pourquoi choisir la Brixton Academy comme salle, en plein Brixton ?

— **Steve :** L'Academy de Brixton, d'abord, parce que Conflict s'est vu interdire toutes les grandes salles de Londres, et puis Colin et moi avons décidé de jouer ensemble, on avait vaguement dans l'idée de jouer dans une grande salle. On a éliminé les salles tenues par des escrocs et la Brixton Academy semblait vouloir nous accepter. C'est une salle qui peut accueillir 4 000 personnes, c'est ridicule pour un groupe punk d'envisager d'atteindre tant de gens, mais on s'est dit : « *On y va* ». Si on est capable de remplir la salle, c'est réussi !

Nous voulions prouver que c'est possible d'y arriver, d'organiser un concert, dans une grande salle, de façon professionnelle. Ce que j'explique là, c'est ce qu'on disait avant les événements de la nuit du 18 avril. Organiser un concert de A à Z, en pros, faire du bon boulot, mais sans compromission... Nous avons eu des problèmes parce que aucun de nous deux ne s'était jamais trouvé confronté à ce genre de problèmes auparavant : le harcèlement, le S.O... On savait qu'il y aurait du monde, on a été obligé d'engager un service d'ordre, et ce n'était pas des punks, ce n'était pas dans nos idées, c'était dur d'en arriver là, mais le S.O. est utile pour retenir les gens qui se précipitent sur scène.

Nous nous sommes lancés là-dedans à l'aveuglette. Avant le soir du concert, on nous a demandé pourquoi on organisait tout ça, on a répondu qu'on n'en savait rien, on voulait le faire pour voir ce qui en sortirait, on espérait que ça donnerait le moral aux gens pour faire leur propre truc. Dans ce cas ça valait la peine, autrement tant pis pour nous. Tu as vu ce qui c'est passé dans et après le concert. Pour moi, ce n'est pas un échec.

— **Colin :** Pour en revenir au service d'ordre, à un certain moment du concert le S.O. a reçu l'ordre de frapper le groupe avec des bâtons, des nunchakus, tout ce qui leur tombait sous la main. On les avait vus tabasser les gens qu'on évacuait de la scène. On a vu le S.O. tabasser les gens, alors on a arrêté le concert pour empêcher ça. Une bagarre a éclaté entre le groupe et le S.O., les gens n'ont pas dû réaliser parce qu'ils ne voyaient rien de ce qui se passait devant la scène. J'ai essayé d'expliquer aux responsables du S.O. pourquoi le groupe agissait ainsi. Je leur ai dit que le groupe faisait partie du public il n'y a pas si longtemps de ça et qu'on n'avait pas oublié. Moi j'ai été tabassé par le S.O. lors d'un concert des Clash, il y a des années... Ça me rend malade et c'est pour ça que j'ai agi de cette façon (arrêter le concert et me battre avec eux).

— **Steve :** Ça fait longtemps qu'il ne s'est rien passé à Londres, à part des félés qui jouent ce qu'on jouait il y a cinq ans en disant que c'est nouveau. Les gens vont au concert et disent : « *Ça c'est nouveau, c'est le dernier truc branché...* ». C'est pas vrai. Pour nous il s'agissait de bousculer tout ce cirque. Colin dit qu'on a échoué, moi je ne trouve pas. D'accord il y eut émeute après le concert, je ne sais toujours pas comment c'est arrivé, mais je ne les blâme pas. Je suis solidaire. Je suis sûr que 100% des gens les soutiennent aussi. Je ne condamne pas l'émeute. Que pouvait-il arriver d'autre ? Applaudir à la fin et partir ? Alors qu'il y a la police qui t'attend dehors devant les portes ?

— « **Le Monde libertaire** » : *Comment ont été choisies les chansons ?*

— **Steve :** On voulait jouer des titres de Crass avec ceux de Conflict. On a décidé de reprendre les vieux morceaux préférés, ceux que tout le monde aime bien reprendre en chœur. Il nous fallait aussi mettre le concert sur pied rapidement et apprendre les morceaux vite... Pour nous, les gens devaient passer une bonne soirée, ce devait être une fête...

— **Colin :** Oui, c'était bien quand on y repense, c'est l'événement le plus important auquel j'ai participé depuis longtemps. Mais on pourrait parler de ce concert pendant des heures...

— **Steve :** Ce qu'on a voulu montrer pendant le concert, avec entre autres les vidéos, c'est que la police britannique utilise des balles de caoutchouc et des boucliers, des lances-grenades-lacrymogènes, ce qui est nouveau en Grande-Bretagne, cet armement est utilisable à volonté. C'est une chose très courante à Londres que de voir en plein centre un car anti-émeute.

Il y a 4 ans, si on m'avait dit que la police anglaise empêcherait les gens de se déplacer d'un point à un autre de l'Angleterre, j'aurais dit que c'était impossible. Mais c'est arrivé lors de la grève des mineurs, la police a empêché les mineurs du Kent de franchir la Tamise. Nos vidéos montrent que ce n'est pas le classique bobby anglais contre lequel on s'insurge (même si on doit se battre contre la police), mais c'est contre le policier casqué, armé d'un bouclier, d'une arme et d'une matraque.

Il faut y réfléchir à 2 fois avant d'affronter la police parce que c'est plutôt dur maintenant, on a vu ça au concert et ça va encore se durcir. A chaque manifestation c'est plus dur. Pendant les manifestations en Angleterre, la police en profite pour prendre des photos, ça s'appelle la protection policière, en fait c'est de la détection policière, les renseignements généraux.

— **Colin :** C'est pour cette raison que je ne vais plus aux manifs en ce moment, on m'a beaucoup critiqué à cause de cela, mais je ne veux plus être mis en rang par la police, je ne veux plus être filmé. J'ai des idées et je peux m'arranger pour les faire passer d'une autre façon plutôt que de crier des slogans devant des murs constitués par des rangs de policiers... c'est inutile, j'ai besoin de prendre du champ. Je crois fermement à l'action directe, mais pas à n'importe laquelle, c'est très facile de se trouver dans un dossier et d'être fiché, c'est plus facile d'agir sans être fiché.

Pour en revenir au concert, ça faisait des mois et des mois qu'on y pensait, on voulait faire quelque chose ensemble, et puis Conflict n'avait pas joué à Londre depuis 6 mois... On n'était pas interdit officiellement mais aucune salle ne voulait de nous en concert, on s'est dit faisons un concert mémorable que personne n'oubliera.

— **M.L. :** *Les groupes punks sont interdits à Londres ?*

— **Steve :** Ça dépend des groupes et du style punk dont on parle. Cela a toujours été difficile pour nous. Il y a toujours eu deux sortes de punks : le punk qui est punk par mode, tous les punks qui déclarent dire quelque chose et qui en fait n'expriment rien du tout. Mais ils sont considérés comme des groupes punks et les journaux en parlent, justement parce qu'ils n'ont rien à dire, ne dérangent pas... des groupes comme G.B.H. sont considérés comme des groupes punks anglais importants.

Quand tu lis leurs interviews, ils ne disent que des conneries, la même chose que n'importe quel autre groupe... ils se disent politiques, anti-sociaux, mais un groupe comme Abba (par exemple) est bien plus politique qu'eux : Abba soutient le consensus, le *statu quo*. Ils disent que tout va bien et ils le disent très bien. Si les salles acceptent G.B.H. en concert, c'est qu'on voit leurs têtes dans les journaux et ça ne m'intéresse pas de voir la tête des mecs dans le journal.

Ce qui m'intéresse, c'est le résultat. Nous on fait des concerts pas chers, des disques pas chers, c'est bien ! Mais résultats : on s'est coulé, on a perdu de l'argent, c'est ce qui est arrivé au label Crass Records et à Crass, on ne peut plus sortir de disques maintenant. G.B.H. n'a jamais fait ça, la seule chose qu'ils ont faite c'est de porter un cuir en disant : « *Nous sommes punks* », quant à leurs paroles, ils chantent les femmes qui ont de gros seins, ça n'a rien d'anti-quelque chose, ni rien d'alternatif. Ça ne m'intéresse pas.

Pour la deuxième composante du mouvement punk, la nôtre, celle d'« Anarchie et Paix », il y a eu aussi une mode : ce n'était pas bien de mettre du lait dans son thé, de porter un cuir... tout ça c'est vraiment des conneries, des problèmes secondaires. C'est possible que cela ait une certaine importance, mais ce n'est pas primordial.

Ce qui importe maintenant c'est d'avoir un peu plus conscience de ce qui se passe, la situation est sérieuse, finie la rigolade, et pendant ce temps-là tu vois les gens de G.B.H. qui regardent les femmes aux gros seins dans la rue, parce que c'est bien les gros seins... N'importe quel con peut dire la même chose, il suffit d'aller dans un pub le soir. Quelle différence entre G.B.H. et ces mecs-là ? La couleur et la coupe de cheveux...

— **Colin :** On ne veut pas être identifié à cette merde-là. Quand un de ces groupes fait un concert, ils ont besoin de gens pour faire leur boulot, pour faire la promo du groupe, les conférences de presse... c'est lamentable, voilà où ils en sont arrivés : la-men-ta-ble ! C'est une esquive pour ne pas affronter les problèmes.

— **Steve :** En plus le hardcore américain est arrivé, le mouvement punk anglais est retourné trois ans en arrière. Maintenant les groupes ne parlent plus de changer les choses, de faire des expériences, mais simplement de jouer vite, de plus en plus vite, de plus en plus dur.

(extraits d'une interview recueillie et traduite par Annie Claude)

CONFLICT
THE BATTLE CONTINUES

THIS RECORD IS A BENEFIT FOR THE NEWLY-FORMED 'WARZONE COLLECTIVE' IN BELFAST: FOR MORE INFO SEND TO TOXIC WASTE/ STALAG 17 c/o JUST BOOKS, 7 WINETAVERN STREET, BELFAST 1BT 1JQ

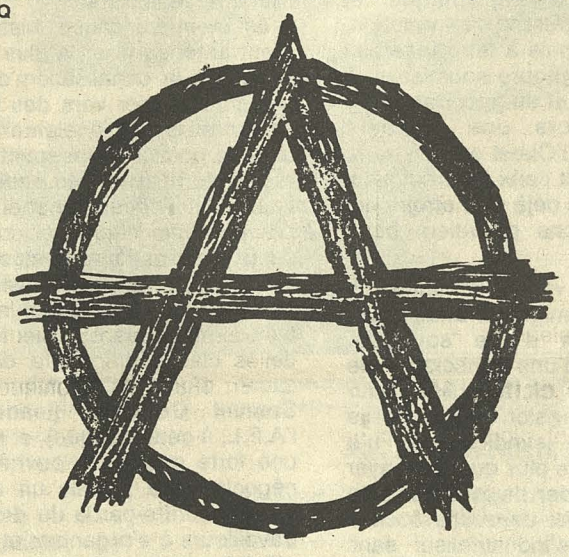

THANKS AND LOVE TO: STEVE, WINDY, RICHIE, GOD, STEVE, MANDY, MARK W., JOHN O., BUNGLE, LYNN, ADELE (LEEDS), THE ANIMAL BULLETIN (MANCHESTER), THE SHEFFIELD AND MANCHESTER ANARCHISTS, LONDON, COVENTRY AND NOTTINGHAM A.L.F. (ESPECIALLY LEA), THE WICKHAM 19, THE EXETER HIT SQUAD, GREENPEACE *(WE WILL REVENGE)* CRAIG (MIDDLESBORO), TOOT FROM GATESHEAD, ETCH FROM L.A., IAN BONE AND CLASS WAR, CRASS (ESPECIALLY STEVE), FLUX, DIRT, ESPECIALLY THE ICONS OF FILTH, EXIT-STANCE, LIBERTY, LOST CHERR E ES, ADMIT YOU'RE SHIT, ANTI-SECT, ICONOCLAST, DIATRIBE, AND TO THE MANY WHO STRUGGLE ON, AND ESPECIALLY TO DID WHOM IN LOVING MEMORY NEVER GAVE UP THE FIGHT UNTIL THE FINAL MOMENT R.I.P.

NEVER GIVE UP

PARIS

Confession d'un enfant du XIIIe arrondissement

Si les guides sur le Paris by night ne manquent pas, il est plus difficile d'en trouver sur le Paris social et révolutionnaire (1). Le livre de Gérard Conte sur la Commune dans le XIIIe arrondissement (2) est donc des plus précieux. De là l'idée d'une balade dans ce XIIIe populaire, histoire de mettre nos pas dans celui des communards. Loin de nous la volonté de faire un quelconque « pélerinage », mais d'essayer simplement de communiquer une passion pour une ville et de partager, comme l'écrit A. Boudard dans sa préface du livre de G. Conte « une façon de voir les choses au ras du trottoir ».

C'est pourquoi l'émission « A bâtons rompus », avec l'aide de G. Conte, donne rendez-vous aux auditeurs de Radio-Libertaire, préalablement inscrits — le nombre des places étant limité —, le dimanche 31 mai, à 13 h 30 devant l'entrée de la Manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins. De même, nous vous convions le samedi 30 mai à 16 h, à la librairie du Monde libertaire (renseignements au 48.05.34.08), à une projection animée par G. Conte d'une sélection de reproductions de cartes postales anciennes sur le XIIIe arrondissement. Le point sur la « sortie » aura lieu ce même jour dans le cadre de l'émission « Forum » sur Radio-Libertaire de 11 h 30 à 12 h 30.

PHILIPPE (« A bâtons rompus »)

(1) Les deux ouvrages de référence : « 10 promenades dans le Paris révolutionnaire » de J. Maitron et « Des pavés de Paris » de G. de la Batut sont malheureusement épuisés.

(2) G. Conte, « Eléments pour une histoire de la Commune dans le XIIIe arrondissement », en vente à la librairie du Monde libertaire, 50 F.

LORSQUE Paris fut divisé en vingt arrondissements — c'était le 1er janvier 1860 —, le hasard avait voulu que le chiffre 13 soit attribué à l'actuel XVIe. Ce fut alors un assez joli concert de réclamations et de protestations en tout genre. Il y avait bien entendu ceux qui considéraient que le chiffre 13 portait malheur, mais les plus convaincants présentaient un argument non dénué de valeur.

Le chiffre 13

Auparavant, alors qu'il occupait sensiblement la surface contenue aujourd'hui entre les deux lignes aériennes Etoile-Nation, Paris était divisé en douze arrondissements. Une expression avait alors cours pour parler des couples vivant en concubinage. On disait d'eux qu'ils étaient mariés à la mairie du XIIIe. Il n'était donc pas question, pour un quartier déjà bourgeois et aristocratique, de se voir attribuer un nombre à la fois risible et maléfique.

Dans sa grande sagesse le gouvernement d'alors donna le nombre 13 tant décrié à un autre nouveau quartier de Paris, qui avait alors d'autres soucis en tête puisqu'il portait le titre assez peu envié d'arrondissement le plus pauvre de Paris (certains auteurs édulcoraient leurs propos en écrivant qu'il était le moins riche).

C'était un quartier pauvre où les industries s'étaient installées d'une part à la gare, grâce à la proximité de la Seine — ce sera le cas de la Raffinerie Say, qui en 1900 sera la raffinerie de sucre de canne la plus importante du monde entier — et d'autre part à Saint-Marcel à cause de la Bièvre. Ce modeste affluent avait rassemblé sur ses rives, au cours de l'histoire, une assez belle concentration de ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui des industries polluantes dont plus personne ne voulait.

Mauvaise réputation

Tout cela avait donné au Faubourg Saint-Marcel une assez redoutable renommée. Dès 1789, Sébastien Mercier faisait dans son tableau de Paris cette description assez impitoyable : « *Les maisons n'y ont point d'autres horloges que le cours du soleil et les gens qui les habitent forment la populace de Paris la plus pauvre, la plus remuante et la plus indisciplinée. Ils n'ont aucun rapport avec les Parisiens, habitants polis des bords de la Seine.* »

On ne s'étonnera donc pas de trouver le Faubourg Saint-Marcel à l'avant-garde des principaux soulèvements de Paris et, lorsque la capitale finira par l'absorber, pour des raisons plus économiques qu'administratives, l'ensemble du quartier refusera longtemps de se fondre dans l'anonymat des arrondissements périphériques ; il pourra ainsi conserver son caractère vif et indépendant, voire ombrageux, qui le maintiendra en marge d'un vie parisienne qu'il effraiera pendant plusieurs décennies.

En 1884, un chroniqueur blanquiste pouvait encore écrire sur le XIIIe : « *Arrondissement de pouilleux pour les boutiquiers, de filous pour les propriétaires et d'assassins pour les hommes de pouvoir. Et pourtant, lorsqu'on parcourt ses rues, on ne rencontre pas de figures sinistres. Des turbineurs et des turbineuses voilà ce que vous voyez.* »

Et l'article concluait, après un descriptif de tous les combats menés par le XIIIe durant le siècle précédent : « *Depuis il semble dormir. Divisé par les radicaux qui croient le tenir, il se désintéresse de la vie publique ; il n'assiste plus aux réunions ; voter, il s'en moque. Mais que vienne l'heure de la revanche, nous le verrons, comme autrefois, l'arme au bras derrière les pavés.* »

L'autre histoire

C'est presque par hasard que je suis venu habiter dans le XIIIe, voici une trentaine d'années. J'ignorais alors tout de son passé et des traditions qui pouvaient y survivre. La seule chose qui m'avait décidé était que le logement y était moins cher qu'ailleurs dans Paris.

Ce n'est que peu à peu que je m'y suis attaché, et j'y suis à un tel point que j'éprouverais aujourd'hui d'énormes regrets d'avoir à le quitter, même pour seulement aller vivre dans un autre quartier de la capitale. Curieusement, j'ai pu constater que j'étais bien loin d'être le seul à avoir subi cette sorte de charme, bien proche de l'esprit de clocher !

Curieusement aussi j'ai commencé à m'intéresser à son passé, moi qui avais depuis ma lointaine scolarité une sainte frayeur devant tout ce qui, de près ou de loin, rappelait l'Histoire. Presque sans m'en rendre compte, je me suis mis à rechercher les livres, les articles, les gravures, les cartes postales qui, peu à peu, progressivement m'aident à mieux comprendre comment le passé de mon quartier a été réellement vécu. Dès que je peux m'échapper de mon travail, je hante les bibliothèques (la Bibliothèque historique de la ville de Paris, quelle mine pour le chercheur ! Dommage qu'elle soit fermée le dimanche). J'interroge les « vieux du quartier » en me rappelant le vieil adage qui dit qu'« *un vieillard qui meurt c'est une bibliothèque qui brûle* ».

Cette distraction innocente, quoique fort coûteuse (surtout en temps), m'a certes permis de côtoyer toute une foule de personnes très intéressantes mais son intérêt réel est tout autre. A force de collecter des renseignements sur l'histoire locale, on finit par avoir une autre opinion sur l'autre histoire, celle des manuels scolaires et des officiels. On finit peu à peu, en reprenant les événements tels qu'ils se sont réellement déroulés dans la vie quotidienne des petites gens qui les ont vécus, par se rendre compte que les faits dits historiques ont souvent été déformés pour les besoins d'une cause, qui éprouve toujours le besoin de se justifier devant ses contemporains, au besoin en trafiquant le passé.

Le seul risque, lorsque comme moi on est béotien en la matière, c'est d'être abusé par ce que l'on croit être un document authentique, c'est de croire que, lorsqu'une erreur a été recopiée par dix auteurs différents, elle devient vérité, elle devient référence. Cela oblige à apprendre la méthode, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle. Avouez que c'est plus passionnant que de jouer au loto sportif...

Gérard CONTE

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire *(N.d.R.).*

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 28 mai

« Rouge profond » (1 h à 3 h) : l'émission du fantastique sur Radio-Libertaire.
« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : autour de Lowell Fulson et du Texas.
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : les femmes latino-américaines.
« Des souris et des femmes » (20 h 30 à 22 h 30) : les stars.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : ascenseur vers le paradis, avec Coltrane, Ayler, Franck Wright... les mystiques !

Vendredi 29 mai

« 89.4 le matin » (10 h 30 à 12 h) : commentaires à chaud et musiques.
« H. comme hasard » (12 h à 14 h) : Bizeau, un jeune poète de 104 ans !
« L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : les intellectuels en crise, à travers le livre « Chronique des idées d'aujourd'hui » de J.-P. Thomas et J.-M. Besnier.

Samedi 30 mai

« Le père peinard » (11 h 30 à 12 h 30) : l'actualité sociale passée au crible par M. Joyeux, Régis Faudot et Paul Chenard.
« Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : les syndicats du Pacifique et de Nouvelle-Calédonie, Elan noir et la météo.
« Epsilonia » (17 h 30 à 19 h) ; la musique post-moderne.

Dimanche 31 mai

« Hua y guang bo » (8 h à 10 h) : émission en langue chinoise.
« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : Gérard Lavigne (joueur de basse électrique) parlera du dernier disque de Diaouled ar Menez.
« Uk'Amau » (16 h à 17 h 30) : le Nicaragua.

Lundi 1er juin

« Chronique du lundi » (9 h à 12 h) : revue de presse, commentaires d'actualité et musique.
« Etrangers d'ici et d'ailleurs » (12 h à 14 h) : Gérard Blain pour « Autour de Pierre et Djemila ».
« Histoires courtes » (15 h à 16 h 30) : contes et nouvelles.
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : les amis des rapaces, avec l'association « Fonds d'intervention pour les rapaces ».

Mardi 2 juin

« Music-Hall » (10 h à 12 h) : l'émission du Théâtre libertaire de Paris.
« A bâtons rompus » (20 h 30 à 22 h 30) : les sociétés dites primitives sont-elles autoritaires ? Avec Maurice Duval, auteur du livre « Un totalitarisme sans Etat ».

Mercredi 3 juin

« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : un flûtiste d'aujourd'hui, Pierre-Yves Artaud.
« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : le Dr Bonnafé, « les vieux », du Jacques Brel sans la musique.

EXPOSITION

Steinlen à Montreuil

STEINLEN, qui c'est celui-là ? En plus d'être inculte en peinture, vous n'allez pas acheter vos livres à la librairie du Monde libertaire... Car au-dessus du comptoir, le tableau... c'est un Steinlen. Théophile-Alexandre Steinlen (1859-1923), affichiste, dessinateur, graveur, lithographe, peintre fût fortement engagé, comme Luce et Pissaro, dans le mouvement social de la fin du XIXe siècle.

D'aucun parti, proche des libertaires, il illustra entre autres la couverture de la brochure de Pierre Kropotkine *L'Etat, son rôle historique*, dont le premier tirage, pour mémoire, fût de 32 000 exemplaires. Il offrit ses œuvres pour les tombolas des *Temps nouveaux*, la revue de Jean Grave. Le moyen de l'époque pour éponger le déficit des revues.

Peintre de talent, Picasso commença par faire du Steinlen — allez admirer le portrait imaginaire de Louise Michel —, il fut également un maître de l'affiche, l'égal de Toulouse-Lautrec : la réclame du lait pur de la Vingeanne stérilisé vaut le détour.

Le Centre des expositions de la ville de Montreuil a réussi le pari de réunir sous le titre « Steinlen, le bel héritage » cinq cents de ses œuvres (affiches, illustrations, dessins, gravures...) et avec une présentation soignée : journal de l'exposition gratuit, catalogue bien construit et au prix abordable. Dépêchez-vous de descendre à la station Mairie-de-Montreuil, l'exposition se termine le 31 mai.

JEAN-MARC (Gr. Fresnes-Antony)

CATASTROPHES ET POLLUTIONS INDUSTRIELLES

Les poubelles s'exportent...

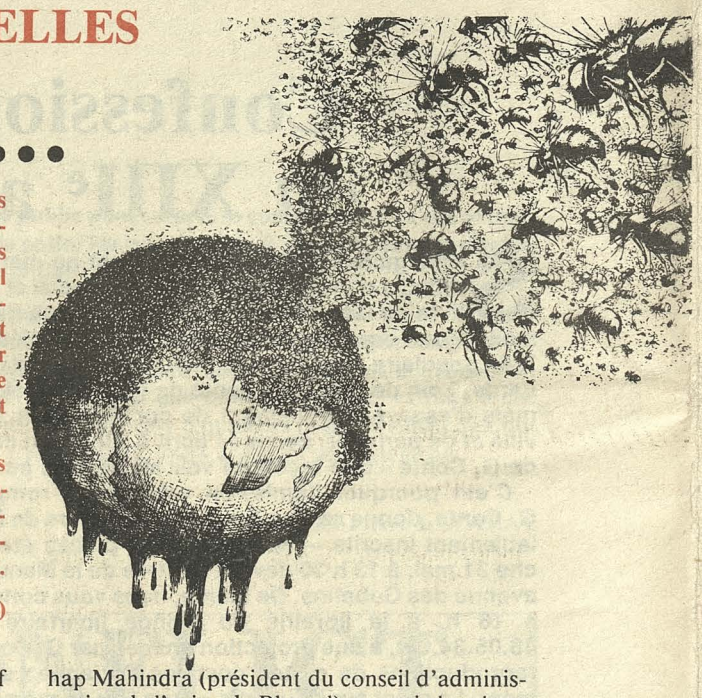

LA France rejette 230 millions de tonnes de déchets par an, 115 kg par habitant et par jour. L'industrie est responsable de 150 millions de tonnes, dont 18 millions de déchets toxiques et polluants. La gestion de ces derniers s'effectue dans trois types d'organismes : 1. Quatorze centres de traitement pratiquant surtout l'incinération. 2. Des décharges de « classe I », où l'imperméabilité des sols et des canalisations empêche que les déchets ne soient emportés par les eaux. 3. Des décharges de « classe II » au sol, jusqu'à mille fois plus perméables (les décharges de « classe III » sont pour les déchets ménagers et assimilés).

Mais les fraudes sont encore trop nombreuses (mise en « classe II » ou en « classe III » de déchets demandant la « classe I »), facilitées par le secret industriel, par la négligence des petits industriels et des petits utilisateurs (artisans et particuliers). D'autre part, les anciens dépôts de déchets industriels sont souvent mal situés et non surveillés. On en a recensé dernièrement 92, dont une cinquantaine seulement ont été résorbés ou réaménagés par l'A.N.R.E.D. Enfin, 10% des 15 millions de tonnes annuelles d'ordures ménagères vont dans les décharges non contrôlées.

Il va de soi que les excès d'emballage, les pratiques de l'usure incorporée et de l'obsolescence programmée, dans bon nombre de productions industrielles, contribuent très directement à l'accroisement du volume des détritus.

W. P. (Gr. Broutchoux-Lille)

COMMENT gérer les détritus ? Les Etats-Unis ont trouvé la formule : « *Cachez ces poubelles que je ne saurais voir.* ». Alors on exporte, vers le Sud naturellement. New York et les autres grandes zones urbaines des Etats-Unis ne savent littéralement plus quoi faire de leurs poubelles.

L'odyssée des ordures

Les dépotoirs débordent, les incinérateurs deviennent chers... Comment faire ? Il suffit de tenter d'exporter, par voie d'eau (le transport maritime reste le moins onéreux), les détritus vers les Etats les moins peuplés ou vers les pays d'Amérique du Sud.

C'est ainsi que depuis le 22 mars, et pendant 7 semaines, le *Break of Dawn*, péniche-poubelle gigantesque partie de New York chargée de 3 186 tonnes d'ordures, erre le long de la côte est des Etats-Unis pour atteindre finalement le golfe du Mexique. Tout simplement parce qu'après un périple de plus de 8 000 km, elle s'était vu refuser l'accès à six Etats américains ainsi qu'au Mexique et aux Bahamas, et qu'elle avait pris la mer sans destination réellement fixée.

Mais l'économie maritime des ordures vient de connaître de nouveaux aléas. Cinq cent mille tonnes de détritus ménagers de New York et du New Jersey avaient très récemment été expédiées à Naples sur des cargos battant pavillon panaméen, afin d'être retraitées pour créer des bio-gaz. Syndicats et associations napolitaines se sont mobilisés pour refuser la transaction et dénoncer cette division particulière du travail : « *Au Nord, on consomme ; au Sud, on gère les rejets.* »

« *Naples et sa région n'ont même pas encore résolu la question du stockage et du retraitement de leurs propres déchets ménagers et industriels. Doit-elle devenir maintenant un dépotoir international ?* », affirme ainsi un communiqué indigné de l'union locale de la C.G.I.L., la principale confédération syndicale italienne. La région de Naples n'a en effet aucune installation pour retraiter les ordures. Et selon les écologistes italiens : « *Si l'on en construisait maintenant, il faudrait au moins dix ans pour traiter déjà nos propres déchets accumulés.* »

L'odyssée rocambolesque et inquiétante des poubelles new-yorkaises n'est, en fait, que la face émergée d'un iceberg autrement plus dangereux : l'exportation systématique des productions américaines nocives vers les pays du Sud.

Rappelons-nous Bhopal

Quelques 4 000 morts, 200 000 personnes affectées (originaires des bidonvilles) dans un rayon de 7 km et 20 000 aveugles, la fuite de gaz toxiques, dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984 à l'usine de pesticides d'Union Carbide à Bhopal (900 000 habitants), capitale de l'Etat de Madhya Pradesh dans l'Inde centrale, a été le plus grave désastre de toute l'histoire de l'industrie mondiale. En 1975, à Anvers (Belgique), une explosion dans une usine d'éthylène d'Union Carbide avait déjà provoqué neuf morts.

L'usine de Bhopal, construite en 1977, employait 800 personnes. Mais la mévente des pesticides avait amené la maison-mère aux Etats-Unis à réduire les effectifs et à embaucher un personnel peu qualifié. Pourtant, en 1983, en dépit de l'énorme incendie de 1978, de la mort de plusieurs personnes à l'usine en 1981 et en 1983, le gouvernement indien avait prorogé de 7 ans la licence de la fabrique de pesticides, malgré les avertissements de la presse et du Parlement de l'Etat. Il est vrai que les politiciens locaux auraient eu du mal à refuser quoi que ce soit à Union Carbide, qui leur offrait prébendes, sinécures et réceptions. En fait, ce que la tragédie de Bhopal a mis en évidence, c'est la politique du « double standard » pratiquée par les multinationales. Pour ces entreprises, les règles qui régissent la sécurité dans les installations industrielles ne sont pas les mêmes dans les pays industrialisés et dans les pays du tiers monde. Là, on préfère risquer de payer le prix de multiples idemnisations et procès, en cas de catastrophe, plutôt que de renoncer préalablement à l'exploitation sans entraves d'une main d'œuvre locale à très bon marché.

Le « double standard » des multinationales

Dans les pays en développement, les multinationales fabriquent donc, et commercialisent, des produits interdits dans leurs pays d'origine. La lutte pour la protection de l'environnement (pourtant extrêmement insuffisante, il suffit de se rappeler des pollutions récentes du Rhin), les normes de sécurité et les lois sur l'hygiène sur les lieux de travail dans les pays industrialisés ont progressivement effrayé des multinationales soucieuses d'un profit maximum à bon marché.

Elles ont transféré immédiatement leurs activités les plus dangereuses et les plus polluantes vers le Sud : fabrication de pesticides, de colorants, d'amiante, d'accumulateurs au plomb. L'inorganisation d'une main-d'œuvre sous-payée, le climat économique et politique particulièrement favorable à leurs intérêts constituaient aussi de puissants facteurs d'attraction. A Bhopal, ce fut cette irresponsabilité-là, en matière de sécurité minimale, qui a tout déclenché. La fuite s'est produite dans un réservoir souterrain d'isocyanate, et tous les systèmes de sécurité étaient soit non opérationnels, soit insuffisants pour juguler le gaz, donc mal conçus par le maître d'œuvre : Union Carbide.

Par ailleurs, l'usine de Bhopal n'était pas dotée de systèmes d'alerte informatisés pour déceler les fuites, comme l'usine jumelle à Institute aux Etats-Unis. De plus, au moment du drame, le réservoir contenait une quantité excessive d'isocyanate comparativement à celle stockée dans les usines similaires aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale ou au Japon. Vingt tonnes de gaz toxique se sont répandues sur la ville, la transformant en une gigantesque chambre à gaz car, à l'encontre de toutes les règles de sécurité, l'usine était à un kilomètre de la gare, à cinq kilomètres du centre-ville et entourée d'une ceinture de bidonvilles fortement peuplés.

Où sont les responsabilités ? Il est tout à fait évident qu'en Inde l'industrialisation ne profite qu'à quelques familles — liées à la classe politique et à l'étranger, comme celle de Keshap Mahindra (président du conseil d'administration de l'usine de Bhopal) —, qui cherchent un gain rapide en important des « usines clés en main » et les font fonctionner au mépris de toutes normes élémentaires de sécurité. Mais s'en prendre aux individus reste superficiel. Comme dans le cas des détritus new-yorkais exportés avec une inqualifiable légereté, ce qui est en cause est bien la logique d'une structure économique où la rentabilité à court terme, et quelque soit le coût humain, fait loi. Ce qui est en cause, il faut être clair, c'est la logique même du capitalisme.

En 1976, à Seveso, l'explosion dans une usine de produits chimiques de Hoffman-Laroche, libéra un produit extrêmement toxique, la dioxine, qui provoqua des lésions dermiques chez 200 personnes. Le nettoyage de la zone n'était pas encore fini en juillet 1984. On jura que Seveso ne se répéterait pas. Il y eut la catastrophe de Bâle. En matière nucléaire, il y eut Three Mile Island, puis Tchernobyl, puis les fuites de Superphénix. On entasse encore à La Hague et ailleurs des déchets qui cesseront d'être radioactifs dans des centaines d'années.

Montherlant avait coutume de dire : « *Le pire est toujours certain* ». Rien ne prouve, en l'état actuel des choses, alors même qu'après Bhopal aucune réglementation internationale n'est venue fixer les normes de sécurité des multinationales, que de tels désastres écologiques et humains ne se reproduiront plus, surtout dans les pays du Sud. Faut-il uniquement s'y résigner ?

Pour résoudre le problème des bidonvilles de Manille, juchés sur ces immenses tas d'ordures que rejettent les buildings du centre-ville, Imelda Marcos, épouse du dictateur et ancienne reine de beauté au sens esthétique particulièrement développé, avait trouvé la solution : « *Que l'on construise un mur gigantesque entre le centre riche et capitaliste, et la périphérie misérable* », demanda-t-elle en des termes moins directs. Le monde occidental ne fonctionne pas autrement. « *Après nous, le déluge* » et, en attendant, renforçons les murs du rêve et de la distraction. Vivent Cannes, Patrick Sabatier, la Cinq et « Dynastie » !

Willy PELLETIER
(Gr. Broutchoux-Lille)

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.